



OBSERVATOIRE

L'INSERTION PAR L'AGRICULTURE URBAINE EN ÎLE-DE-FRANCE

Deuxième édition - 2023



SOMMAIRE

ÉDITO	5
CHANTIER ÉCOLE ÎLE-DE-FRANCE	6
CULTIVONS LA VILLE	6
DÉFINITIONS	7
L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	7
Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)	7
L'agriculture urbaine, une définition difficile	8
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	9
Le contexte agricole francilien	9
L'agriculture urbaine en Île-de-France	9
L'insertion par l'agriculture	10
L'agriculture urbaine, un levier pour l'insertion ?	10
L'OBSERVATOIRE CULTIVONS LA VILLE	11
Les objectifs	11
Le périmètre	11
La méthodologie	11
LES CHIFFRES CLÉS 2022	12
LES CHANTIERS D'INSERTION DE LA FILIÈRE AGRICOLE	13
Présence des ACI agricoles dans les départements franciliens	13
Les SIAE agissent dans les quartiers de la politique de la ville (QPV)	13
Statut juridique	14
Les conventions collectives	14
Les régimes de sécurité sociale	14
Les agréments administratifs	15
Les réseaux d'affiliation	15
LES SALARIÉS DES CHANTIERS D'INSERTION DE LA FILIÈRE AGRICOLE	16
Un accompagnement double	16
Les métiers en insertion	16
Le contrat d'insertion	17
Les « publics cibles »	17
Les sorties dynamiques	17
Les salariés en parcours d'insertion	17
DÉS CHANTIERS D'INSERTION ANCRÉS DANS LA PRODUCTION AGRICOLE	19
Les activités des ACI de la filière agricole	19
Les contextes d'implantation	20
Urbain ou rural ?	20
Les porteurs de projet	20
Propriétaires du terrain	21
Types de baux	21
Les durées des baux	21
Les surfaces cultivées	22
Les modes de production	23
Mécanisation et irrigation	23

Les principaux types de clients _____	24
Les modes de distribution _____	25
Organisme de formation _____	26
Le développement de compétences et la FEST _____	27
DÉBOUCHÉS VERS LE MONDE AGRICOLE _____	28
Les formations _____	28
Quels sont les secteurs d'activité en sortie de parcours ? _____	28
LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ACI _____	30
Le financement des ACI _____	30
Les partenaires financiers _____	30
Les partenaires sociaux _____	31
Les partenaires techniques _____	31
ANNUAIRE DES ACTEURS _____	33
CARTE DES ACI FRANCILIENS _____	34
REMERCIEMENTS _____	59
LEXIQUE _____	60
RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE _____	63

Avec Eric Duchemin¹ l'Agriculture Urbaine (AU) joue un rôle structurant multidimensionnel : aménagement urbain, développement économique, loisirs, santé, sécurité alimentaire, environnement, interactions sociales, éducation. Quand l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) s'est emparée de ce support, par la multiplicité des acteurs et de leurs propositions, l'ensemble des fonctions se sont trouvées investies et renforcées.

Des projets sont apparus, sur des toits, dans des espaces interstitiels, des « dents creuses » comme on en voit souvent en milieu urbain dense, des friches polluées, en bacs, en pleine terre, pour produire des légumes, des fruits, des aromates, des simples, des jeunes pousses, des fleurs, pour de l'élevage, de l'apiculture et du compostage, de la fourche à la fourchette, de la graine au bouquet, du houblon à la bière, etc.

Certains lieux ont même développé une approche écosystémique et participent à expérimenter des manières singulières de « faire de la ville », en mélangeant différentes fonctions urbaines (loisir, activité économique, habitat, commerces, etc.). Évidemment, la dimension économique reste toujours la plus fragile à équilibrer, impossible sur la seule vente de la production, dans un système économique mondialisé qui a, depuis longtemps, abandonné la possibilité d'une agriculture urbaine, sous nos latitudes.

Cependant, la rencontre entre l'idée de produire en ville et le champ de l'IAE met en lumière une richesse bien plus grande et subversive : elle permet la révélation des savoirs.

Les savoirs sont souvent invisibilisés par l'opposition mentale entre ville et campagne (« en ville, on ne cultive pas »), par le statut fragile socialement des véritables sachants (« sans formation et sans emploi, on ne sait pas »), par l'absence de modèle économique sur la production (« sans profit, on ne compte pas »), etc. Par la définition même de l'IAE (Cf. Code du travail) qui voit les personnes comme ayant seulement "des difficultés sociales et professionnelles particulières", et non pas un potentiel, une flamme de vie, la possibilité qu'un individu soit regardé au prisme de ses savoirs expérientiels, est empêchée.

Et pourtant, les savoirs sont là, ils se révèlent, se partagent, s'échangent, se construisent, se rencontrent (entre « savoirs expérientiels » et « savoirs universitaires ») et permettent d'imaginer de nouveaux parcours, d'hommes et de femmes, de quartiers. L'impensable -faire pousser des aubergines dans les anfractuosités du béton- devient possible grâce à celui et celle qui, jusque-là, étaient définis par ce qu'ils n'avaient pas... Quand l'invisible devient visible, quand l'interstice devient exemple, de profondes et puissantes dynamiques transformatrices peuvent monter. La première est, certainement, celle de voir des personnes construire un sentiment d'utilité sociale, moteur de leur reconquête de leur propre pouvoir d'agir.

Cultivons la ville, porté par le Réseau CHANTIER école Île-de-France, visibilise, par ce rapport de l'Observatoire, cette étincelle née de la rencontre entre l'IAE et l'Agriculture Urbaine.

Stéphane Berdoulet, Directeur de l'Association Halage, l'une des 5 structures initiatrices de Cultivons la Ville ; Membre du Conseil d'Administration de CHANTIER école Île-de-France

¹ Duchemin Éric, Wegmuller Fabien et Legault Anne-Marie, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », in <https://journals.openedition.org/vertigo/10436>, consulté en janvier 2024.

CHANTIER ÉCOLE ÎLE-DE-FRANCE



CHANTIER école -réseau national des entreprises sociales apprenantes- rassemble les structures porteuses d'Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) en s'appuyant sur une démarche pédagogique dont l'objectif est de favoriser la progression des personnes par la formation, l'accompagnement social et professionnel et la mise au travail sur des supports de production d'utilité sociale.

L'association régionale CHANTIER école Île-de-France, créée en 2001, s'investit dans l'accompagnement et la représentation de ses adhérents, et contribue à la professionnalisation des acteurs de l'insertion en facilitant les échanges de pratiques et des réflexions collectives. Elle anime des journées de sensibilisation à diverses thématiques pouvant impacter leurs structures, des sessions d'appropriation de la Formation en situation de travail (FEST) et coordonne la formation ETAIE (Encadrant Technique d'Activité d'Insertion par l'Économique).

L'association francilienne rassemble 59 adhérents, dont 58 structures gérant 149 Ateliers et Chantiers d'Insertion, avec 1381 ETP conventionnés soit environ 1900 salariés en parcours d'insertion et près de 1200 permanents (chiffres au 31 décembre 2022).

CULTIVONS LA VILLE



Né en 2017, le projet Cultivons La Ville vise à réunir, soutenir, promouvoir et accompagner le développement d'actions d'insertion par l'activité économique en agriculture urbaine, en région parisienne. Les deux premières années du projet ont permis la mise en œuvre d'un partenariat entre le réseau CHANTIER école Île-de-France et quatre associations adhérentes -Espaces, Etudes & Chantiers IDF, Halage et Interface Formation- mobilisées ensemble depuis de nombreuses années sur l'entretien de la Petite Ceinture Ferroviaire de Paris, en mettant en œuvre une gestion différenciée de l'espace.

Avec le soutien de la Ville de Paris et du Fonds Social Européen, l'objectif premier du dispositif est de faciliter la coopération et la mutualisation des moyens entre les projets mêlant insertion et agriculture (notamment urbaine) afin d'appuyer la diversification des activités d'insertion autour de la végétalisation en ville et l'agriculture urbaine et ses actions s'articulent de la manière suivante :

- L'animation de réseau pour favoriser les synergies et la professionnalisation des acteurs.
- La communication pour faire connaître la filière, sensibiliser aux enjeux et valoriser les services rendus au territoire.
- Un appui au développement des activités et des partenariats, ainsi qu'un accompagnement aux porteurs de projets.

Afin de permettre à chacun de mieux identifier l'écosystème d'acteurs de l'insertion et leurs activités, Cultivons La Ville anime un annuaire cartographique pour référencer les ACI et d'autres projets solidaires en lien avec l'agriculture urbaine en Île-de-France, consultable sur le site :

<https://cultivonslaville.org/carte-des-aci/>



DÉFINITIONS

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Dès son origine en France, à partir de la fin des années 1970, l'Insertion par l'Activité Économique est conçue comme un dispositif d'accompagnement vers l'emploi classique, intégrant des soutiens à la résolution de difficultés concrètes (logement, santé, isolement...) et à l'acquisition de qualifications par l'apprentissage en situation de travail ou par la formation professionnelle. L'objectif est de permettre aux personnes bénéficiaires de reprendre confiance en soi, (re)trouver des habitudes de travail et se former à un métier afin de réintégrer durablement le marché du travail.

En 1998, la loi relative à la lutte contre les exclusions est adoptée, fixant le cadre légal d'intervention de l'IAE et l'inscrivant dans le code du travail (art.L5132-1). Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) se situent pleinement dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Les ACI assurent des missions d'accueil, d'accompagnement et d'encadrement technique particulièrement adaptées aux personnes en grande difficulté et constituent souvent une première étape de réadaptation au monde du travail.

Le plus souvent, les ACI sont mis en œuvre par des associations mais peuvent l'être aussi par une collectivité locale ou d'autres types d'organisations publiques. Leurs supports de production d'utilité sociale répondant souvent à des besoins collectifs non satisfaits sur le territoire par le secteur marchand. Ainsi, les ACI ont été précurseurs dans plusieurs domaines tels que l'entretien de l'environnement, l'agriculture biologique ou le recyclage des déchets.

Les ACI sont soumis à un cadre réglementaire spécifique qui conditionne leur modèle économique. Les recettes tirées de la commercialisation des biens et services produits ne peuvent couvrir qu'une part inférieure à 30 % des charges liées à ces activités (jusqu'à 50% avec dérogation). Pour couvrir les 70% restant des charges, les structures doivent donc réunir des subventions publiques (dont les aides aux postes financés par l'Etat) et privées, octroyées au titre des services rendus aux territoires.

Source : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000018526766

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. »

Source : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000019869574/



L'agriculture urbaine, une définition difficile

Le concept d'« agriculture urbaine » fait débat. Il existe de multiples définitions qui s'articulent autour de la localisation et de la nature de l'activité, sa raison économique et les objectifs visés, ainsi que son inclusion dans un système alimentaire conventionnel ou alternatif. L'inclusion ou non du secteur périurbain est un point qui n'est pas encore clairement tranché.

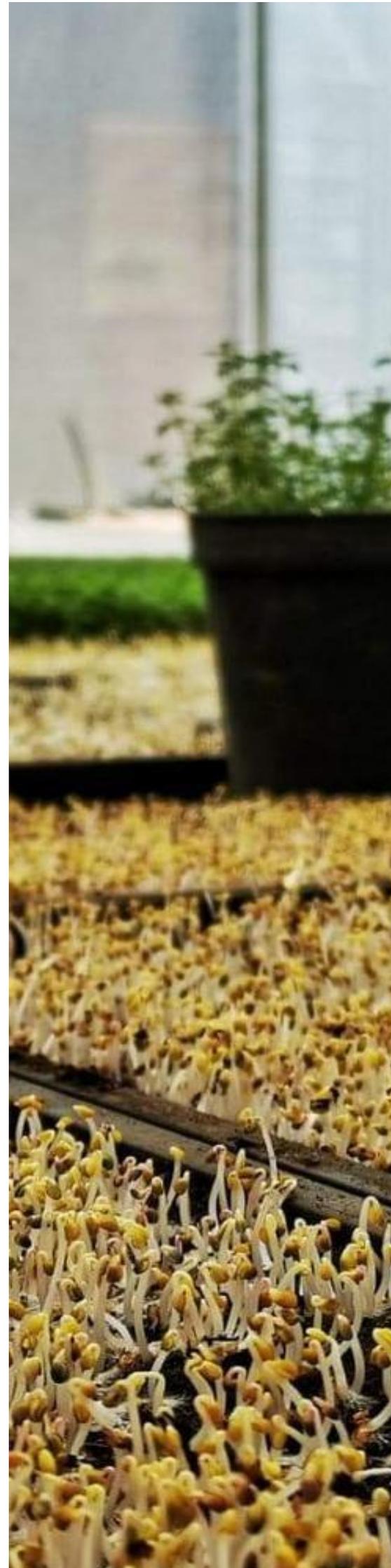
En 1999, l'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a noté que l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) se réfère aux « pratiques agricoles dans les villes et autour des villes qui utilisent des ressources – terre, eau, énergie, main-d'œuvre – pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire les besoins de la population urbaine. »

Depuis, la FAO a étendu sa définition en insistant sur la diversité des systèmes qui agissent localement: « Par agriculture urbaine et périurbaine (AUP), on entend les activités agricoles et processus connexes (transformation, distribution, commercialisation et recyclage, entre autres) qui permettent de produire des aliments et d'autres biens sur des terres et dans divers espaces situés au sein des villes et dans les régions avoisinantes. Elle met en jeu des acteurs, des communautés, des méthodes, des espaces, des politiques, des institutions, des systèmes et des écologies et économies urbains et périurbains, essentiellement en exploitant et régénérant les ressources locales afin de répondre à l'évolution des besoins des populations locales, tout en contribuant à la réalisation de multiples objectifs et fonctions. »

L'évolution de la définition sur les vingt dernières années est significative : il n'est plus question de « pratiques agricoles » mais « d'activités agricoles et de processus connexes », induisant ainsi que l'agriculture urbaine produit un écosystème tout entier là où elle se développe. L'accent est également mis sur le « local » : l'agriculture urbaine fait désormais partie d'un enjeu écologique certain à travers lequel il est nécessaire de répondre aux besoins des personnes à partir des ressources naturelles locales, même en milieu urbain.

Source : FAO, « Agriculture urbaine et périurbaine: de la production aux systèmes alimentaires », 2022,

<https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb9722en>

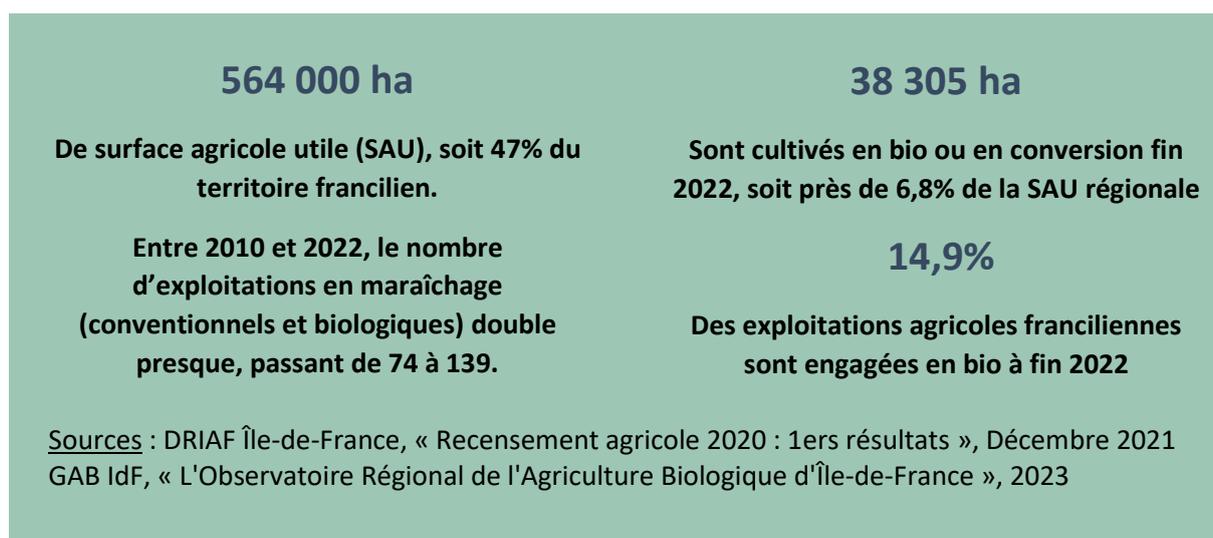


ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le contexte agricole francilien

L'urbanisation et la pression foncière, ainsi que le développement des transports et la création du MIN (Marché d'Intérêt National) de Rungis font reculer le maraîchage en Île-de-France, qui reste, cependant, une région agricole dynamique par ses cultures céréalières d'exportation.

L'agriculture francilienne doit également faire face à l'enjeu de la transmission des exploitations tout en répondant à une demande croissante en produits biologiques. Il est possible de supposer qu'à l'avenir, il y aurait un manque de moyens humains pour subvenir aux besoins de la production, distribution et transformation des denrées agricoles. Face à cela, le développement d'une agriculture biologique de proximité, ainsi que les circuits courts, comportent nombre d'avantages mais également des défis à relever, dont le fait d'incrémenter la demande de main-d'œuvre, tributaire du bassin d'emploi local.



L'agriculture urbaine en Île-de-France

En parallèle, l'agriculture urbaine connaît aujourd'hui un grand succès dans de nombreuses métropoles à travers le monde. En Île-de-France, les projets sont très divers au niveau des techniques pratiquées (maraîchage bio-intensif, hydroponie, aquaponie, etc.), des productions (légumes, fleurs, champignons, micro-pousses, etc.), mais aussi des fonctions. À titre indicatif, l'Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) compte 119 structures adhérentes, dont près d'un quart se situent en Île-de-France (source : AFAUP, <https://www.afaup.org/>).

L'insertion par l'agriculture

Les premiers jardins d'insertion en agriculture biologique destinés à accueillir des demandeurs d'emploi ont vu le jour en milieu rural à partir des années 1990. Face à l'exclusion qui touche alors les habitants des territoires ruraux, l'agriculture se révèle être un support d'insertion pertinent pour répondre aux besoins de socialisation et de remobilisation, permettant aux salariés d'observer rapidement les fruits de leur travail tout en promouvant la production et la commercialisation de légumes bio en circuit court.

En Île-de-France, l'ancien Collectif "Jardins d'insertion en Île-de-France" a réalisé une étude entre 2004-2005 sur les acteurs, enjeux et perspectives franciliens. L'étude recensait 13 jardins d'insertion par l'activité économique : <http://insertion.jardinons-ensemble.org/>.

Depuis, de nombreux acteurs de l'insertion en milieu urbain se saisissent de la richesse de ce support, contribuant à l'essor des initiatives permettant à l'agriculture de retrouver sa place en ville ou à proximité.

En 2021, nous faisons un état des lieux dans le premier observatoire de la filière agricole en IAE, afin de mettre en lumière l'évolution des initiatives et de dresser un état de lieux des ACI de la filière agricole en Île-de-France.

Si nous renouvelons ce document en 2023, c'est pour que les données restent à jour et que nous puissions observer et documenter les changements. Cette nouvelle version de l'observatoire permet également de poser de nouvelles questions et de présenter de nouveaux chiffres.

L'agriculture urbaine, un levier pour l'insertion ?

Investir le champ de l'agriculture urbaine offre des perspectives pour enrichir les compétences développées : de la production agricole à la commercialisation, la distribution ou même l'animation. Elle apparaît ainsi comme une activité apprenante et valorisante, ancrée dans le développement durable et l'émergence des nouveaux métiers urbains.

En outre, un parcours d'insertion par l'agriculture urbaine permet à certains salariés en parcours d'insertion de valoriser des expériences antérieures, mises de côté par le fait d'habiter en ville, et à d'autres d'être sensibilisés à l'écologie et à l'alimentation durable, tout en retrouvant une confiance en eux.

Si l'agriculture n'a pas vocation à être le projet professionnel de tous les salariés en parcours d'insertion, elle permet d'acquérir des compétences professionnelles transversales et transférables à d'autres métiers et peut, néanmoins, induire des suites de parcours dans les secteurs d'activité porteurs d'emploi de la nature en ville, l'alimentation durable, l'économie circulaire ou, plus largement, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).



L'OBSERVATOIRE CULTIVONS LA VILLE



Les objectifs

Dans la continuité des actions visant à donner une plus grande visibilité aux initiatives d'insertion par l'agriculture, Cultivons la Ville a initié un projet de recensement en 2021 dans le cadre d'un Observatoire des ACI de la filière agricole en Île-de-France.

Nous nous proposons de le renouveler tous les deux ans, afin de mettre à jour les données et de rendre visibles de nouveaux éléments de contexte du secteur.

Le périmètre

Si des projets d'insertion sociale et professionnelle en agriculture urbaine sont portés par une diversité d'acteurs, nous avons fait le choix, en tant que réseau francilien qui accompagne et représente les ACI en particulier, de limiter le périmètre de cet observatoire aux ACI sans compter les projets portés par les régies de quartier, les jardins solidaires ou les offres de formation proposées par d'autres acteurs de l'insertion.

En partant des définitions de l'agriculture urbaine et périurbaine susmentionnées -et de l'avis que l'agriculture francilienne n'est jamais très éloignée de la ville- nous avons étendu le périmètre de l'observatoire à l'ensemble des ACI de la filière agricole en Île-de-France, tout type d'agriculture confondu et qu'ils soient adhérents ou non au réseau CHANTIER école.

La méthodologie

L'enquête a été menée en 2023 sur la base de données 2022, via des entretiens en deux temps (phase quantitative et phase qualitative). Nous avons réorienté certaines questions et ajouté de nouvelles, cela sur la base des retours que nous avons reçus de la part des acteurs du territoire. Nous cherchons, en effet, à apporter plus de finesse dans la présentation des structures.

Nous avons cherché à interroger les structures sur le détail de leurs modèles économiques mais nous n'avons pas reçu un niveau de réponse suffisant à ce sujet pour pouvoir fournir une analyse significative.

**Taux de participation des
SIAE franciliennes au
questionnaire :**

**77 %
(24/31)**

Après l'élaboration de la méthodologie, quelques structures adhérentes de CHANTIER école Île-de-France ont pu l'évaluer. Cela nous a permis de recalibrer certaines questions. Merci à elles !



LES CHIFFRES CLÉS 2022

26 SIAE franciliennes

Intervenant dans le champ de
l'agriculture ont été identifiées
portant un total de

31 ACI en Île-de-France

45 hectares de sites
cultivés

600 salariés

en parcours d'insertion qui ont
bénéficié de ces dispositifs en 2022

53 encadrants techniques

travaillant au sein de ces structures



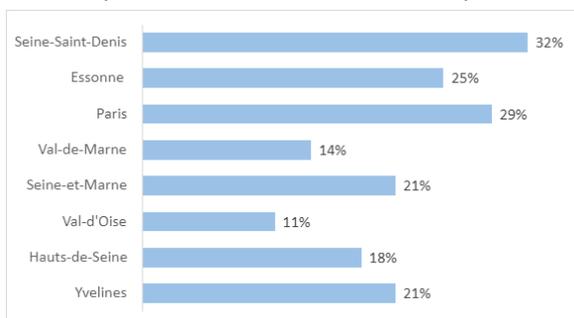
LES CHANTIERS D'INSERTION DE LA FILIÈRE AGRICOLE



Présence des ACI agricoles dans les départements franciliens

Nous avons recensé 31 ACI sur des métiers agricoles en Île-de-France et avons pu enquêter sur 24 d'entre eux. Les SIAE sont conventionnées dans leurs départements d'implantation mais peuvent intervenir sur d'autres territoires (pour des prestations, des distributions, des animations etc..). On traitera ici du département d'implantation.

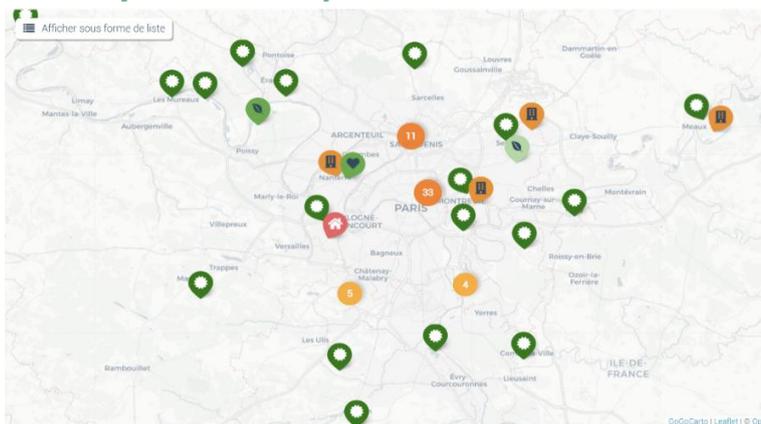
La Seine-Saint-Denis (93) et Paris (75) sont les départements où sont implantés le plus d'ACI agricoles avec respectivement 9 et 8 structures présentes en 2022.



Taux des SIAE porteuses de plusieurs ACI : 50%

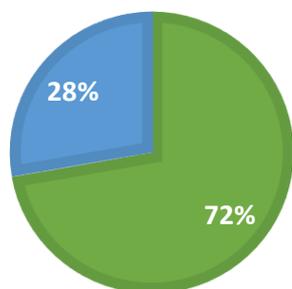
Taux des SIAE porteuses de plusieurs ACI en agriculture urbaine : 7%

En moyenne, chaque structure intervient sur 1,7 département



Département	Nombre d'ACI présents
93	9
75	8
91	7
77	6
78	6
92	4
94	4
95	3

Les SIAE agissent dans les quartiers de la politique de la ville (QPV)



- Activité implantée en QPV
- Pas d'activité en QPV

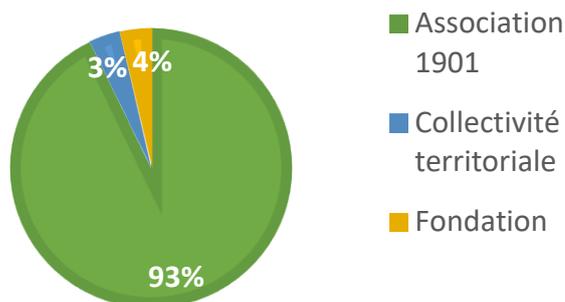
Les Quartiers politique de la ville (QPV) sont définis par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) comme les quartiers les plus défavorisés (source : ANCT, <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville-97>).

Pour répondre aux nombreux enjeux socio-économiques, les SIAE apportent des solutions collectives aux besoins des habitants, créatrices de valeur et de lien social. Sur l'ensemble des ACI questionnés, 67% ont répondu à la question

« avez-vous des activités en QPV ». Sur ce total, 72% ont répondu positivement.

Statut juridique

Si les structures porteuses d'ACI sont en très grande majorité des associations loi 1901, l'Île-de-France compte un exemple d'ACI de la filière agricole porté par une collectivité : la Ville de Romainville via l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire porteuse de la Cité Maraîchère. On compte en Île-de-France 4 ACI, tous secteurs d'activité confondus, porté par des collectivités territoriales et un ACI porté par une fondation.

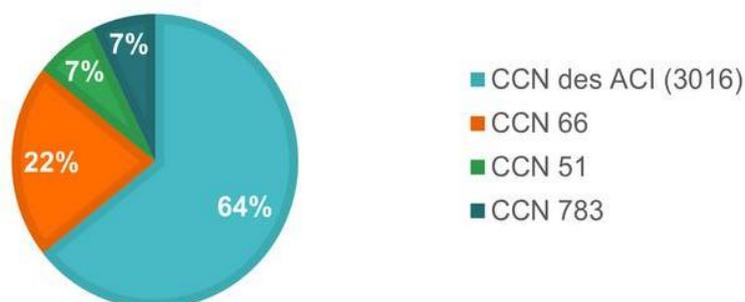


1997
Conventionnement le plus ancien

2021
Conventionnement le plus récent

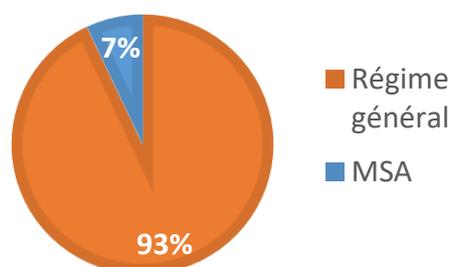
Les conventions collectives

Une convention collective est un accord écrit négocié entre les syndicats de salariés et d'employeurs, qui contient les règles particulières du droit du travail applicables à un secteur donné (contrat de travail, hygiène, congés, salaires, classification, licenciement, etc.). Lorsqu'une entreprise exerce plusieurs activités, l'application d'une convention collective se détermine en fonction de son activité principale. La majorité des SIAE interrogées dans le cadre de cette enquête appliquent la Convention Collective Nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion (64%).



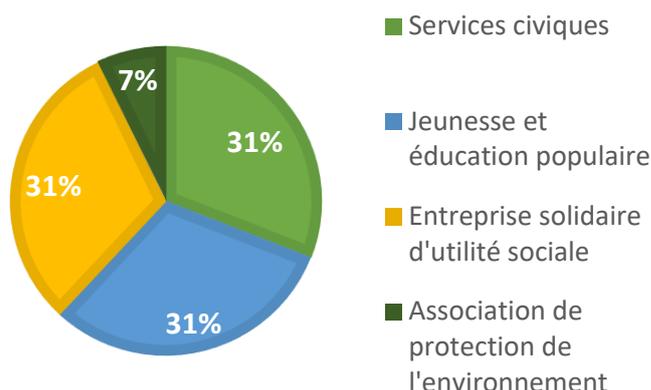
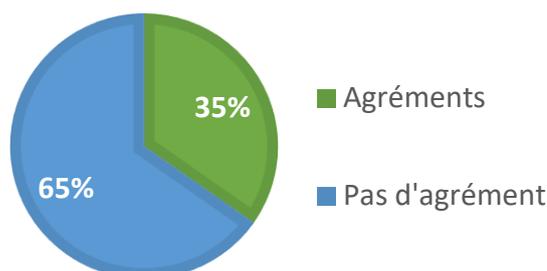
Les régimes de sécurité sociale

En principe, les professionnels qui développent des activités de production végétale et/ou animale localisées en ville ou à sa périphérie relèvent du régime agricole. Cependant, la plupart des SIAE interrogées exercent sous la forme associative avec affiliation au régime général plutôt que sous un régime agricole classique avec affiliation à la MSA. En outre, pour les SIAE porteuses de plusieurs ACI sur d'autres secteurs d'activité que la filière agricole, cela leur permet d'éviter d'avoir des exceptions dans leurs effectifs.



Les agréments administratifs

Au-delà de leur conventionnement IAE, les SIAE disposent d'autres agréments selon leurs activités. L'agrément est la reconnaissance par une autorité de l'engagement d'une association dans un domaine particulier. Notons que toutes les SIAE sont reconnues ESUS de droit, si elles en formulent la demande.



Lorsqu'une SIAE dispose d'un agrément administratif, c'est majoritairement pour reconnaître leur engagement envers les jeunes (dans le cadre de services civiques) ou sur des activités d'éducation et de pédagogie. Cela permet notamment de monter des actions auprès de publics scolaires et d'être éligible à des financements sur ces thématiques.

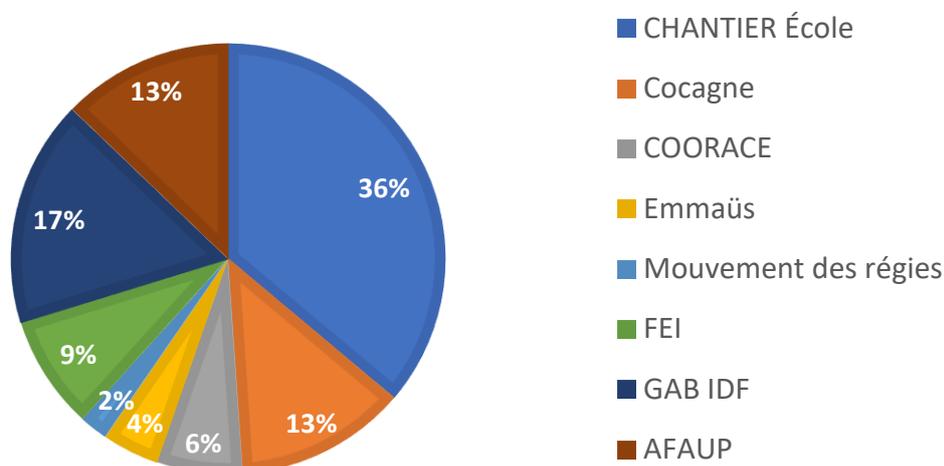
Les réseaux d'affiliation

Il existe différents types de réseaux de l'IAE : généralistes (ex. : COORACE, FAS...), spécialisés par type de SIAE (ex. : CHANTIER école, FEI, UNAI) ou organisés autour d'une filière (ex. : Réseau Cocagne, Tissons la Solidarité...).

90% des SIAE interrogées adhèrent à leur réseau/collectif départemental de l'IAE (ex. Sinacté 77, Act'Essonne, Inser'Eco93, RIAE 94, VOIE 95).

Si les réseaux et fédérations ont tous un rôle d'accompagnement et de représentation, et participent, de près ou de loin, à la politique publique nationale, chaque réseau a sa spécificité en fonction de son histoire, des valeurs portées et des services proposés aux adhérents.

Les SIAE adhèrent également à d'autres réseaux thématiques liées à leurs activités (ex. : ESS, agriculture urbaine, éducation à l'environnement et au développement durable...) permettant de développer son réseau professionnel au-delà de l'IAE.



LES SALARIÉS DES CHANTIERS D'INSERTION DE LA FILIÈRE AGRICOLE



Un accompagnement double

Afin de répondre à des besoins d'accompagnement en production et insertion, l'encadrement et l'accompagnement des salariés en parcours sont réalisés en binôme par :

- ✓ L'encadrant.e technique : a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les impératifs d'encadrement, de formation et d'accompagnement des salariés.
- ✓ L'accompagnateur.trice social.e et professionnel.le (ASP) : son action vise à appuyer les salariés en parcours d'insertion pour construire et être acteurs d'un parcours d'accès à l'emploi, à surmonter progressivement les difficultés identifiées et à développer les potentialités.

53 encadrants techniques ont été recensés sur les 24 ACI agricoles

2 encadrants en moyenne par ACI enquêté

Le ratio est d'un encadrant technique pour 11 salariés en parcours

Selon la taille de la SIAE, d'autres membres de l'équipe permanente peuvent contribuer aux activités de l'ACI : directeurs, chefs de service, chargés de développement, coordinateurs, responsables pédagogiques, chargés de communication, agents administratifs et d'autres fonctions supports.

Les métiers en insertion

Les ACI interrogés proposent des emplois en insertion en lien avec les débouchés professionnels des métiers de l'environnement et de l'alimentation durable et, de plus en plus, en lien avec les nouveaux métiers de la ville. Voici une liste de quelques-uns des métiers cités lors d'entretiens :

OUVRIER MARAÎCHER POLYVALENT - AGENT DE PRODUCTION EN MARAICHAGE BIOLOGIQUE - AIDE-MARAICHER

MARAICHER URBAIN - OUVRIER JARDINIER POLYVALENT

ECO-ANIMATEUR - AGENT POLYVALENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE

AGENT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS - OUVRIER POLYVALENT ESPACES VERTS

AGENT DE CULTURE - OUVRIER HORTICOLE - OUVRIER EN PRODUCTION PÉPINIÈRE BIOLOGIQUE

Les métiers en sortie de parcours présenter des contraintes liées à l'activité (ex. : port de charges, station debout ou accroupie prolongée, avoir le permis de conduire ou savoir conduire un vélo-cargo...). Au stade de recrutement, les SIAE prennent le soin de faire visiter l'exploitation en soulignant ces contraintes, tout en mettant en avant les bienfaits de travailler avec le vivant.

Pendant le parcours en ACI, certains SIAE organisent des visites ou des journées d'immersion chez des

exploitants agricoles, afin de permettre aux salariés de questionner leur projet professionnel au regard de la réalité du milieu professionnel. Les salariés sont également amenés à effectuer des stages, aussi connus sous le terme de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), dans l'objectif de préciser un projet professionnel.

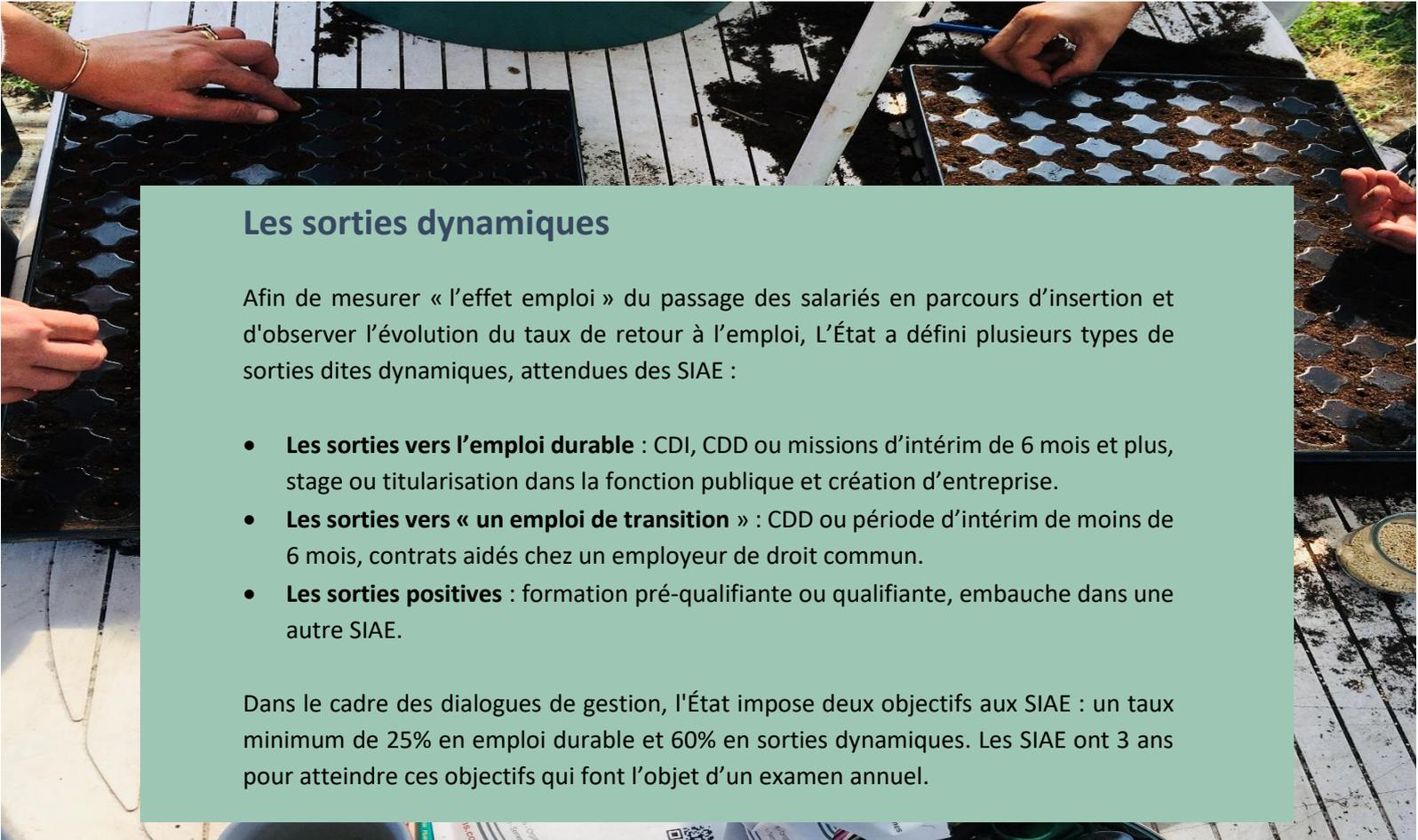
Le contrat d'insertion

Le CDD d'insertion (CDDI) est signé pour une durée minimale de 4 mois, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 24 mois. Une prolongation du CDDI peut être demandée sous conditions.

Les « publics cibles »

Le CDDI est l'outil d'embauche des personnes recrutées par un ACI. Sous condition d'éligibilité au « PASS IAE », les ACI salarient et accompagnent inconditionnellement les personnes. Cependant et, sous l'impulsion des divers financeurs publics, les ACI enquêtés indiquent devoir cibler certains publics en particulier au regard d'indice d'éloignement à l'emploi :

- ✓ Les allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active) bénéficiaires "historiques" des dispositifs d'IAE sont particulièrement ciblés dans les recrutements
- ✓ Les chômeurs de longue durée
- ✓ Les personnes habitant un QPV
- ✓ Les femmes dans un objectif de parité



Les sorties dynamiques

Afin de mesurer « l'effet emploi » du passage des salariés en parcours d'insertion et d'observer l'évolution du taux de retour à l'emploi, L'État a défini plusieurs types de sorties dites dynamiques, attendues des SIAE :

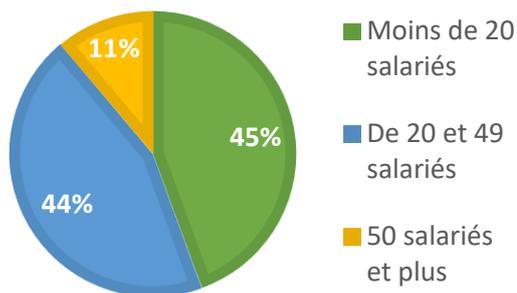
- **Les sorties vers l'emploi durable** : CDI, CDD ou missions d'intérim de 6 mois et plus, stage ou titularisation dans la fonction publique et création d'entreprise.
- **Les sorties vers « un emploi de transition »** : CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois, contrats aidés chez un employeur de droit commun.
- **Les sorties positives** : formation pré-qualifiante ou qualifiante, embauche dans une autre SIAE.

Dans le cadre des dialogues de gestion, l'État impose deux objectifs aux SIAE : un taux minimum de 25% en emploi durable et 60% en sorties dynamiques. Les SIAE ont 3 ans pour atteindre ces objectifs qui font l'objet d'un examen annuel.

Nombre de salariés en parcours

Dans les ACI de la filière agricole interrogés ce sont en moyenne 22 salariés en parcours qui sont employés. Presque la moitié (48%) des structures accompagnent moins de 20 salariés en parcours

La durée moyenne du parcours d'insertion dans les ACI enquêtés est de 14 mois.



601 salariés en parcours d'insertion dans les ACI de la filière agricole en Île-de-France

La pyramide des âges

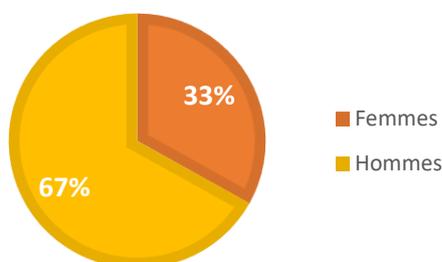
20% des personnes accueillies ont moins de 26 ans. Cette catégorie d'âge « jeune » est particulièrement ciblée lors du recrutement en raison des freins supplémentaires à l'embauche qu'elle subit et du taux de chômage particulier qui la touche.

La proportion des personnes de plus de 50 ans est de 15%. En effet, les contrats d'insertion ont été ouverts à des personnes en pré-retraite, avec des problématiques d'accompagnement social et professionnel spécifiques.



Genre

200 femmes ont réalisé un parcours d'insertion dans les ACI de la filière agricole francilienne en 2022. Dans les ACI interrogés, l'accent est mis sur la parité et la déconstruction des stéréotypes vis-à-vis de métiers « genrés ».

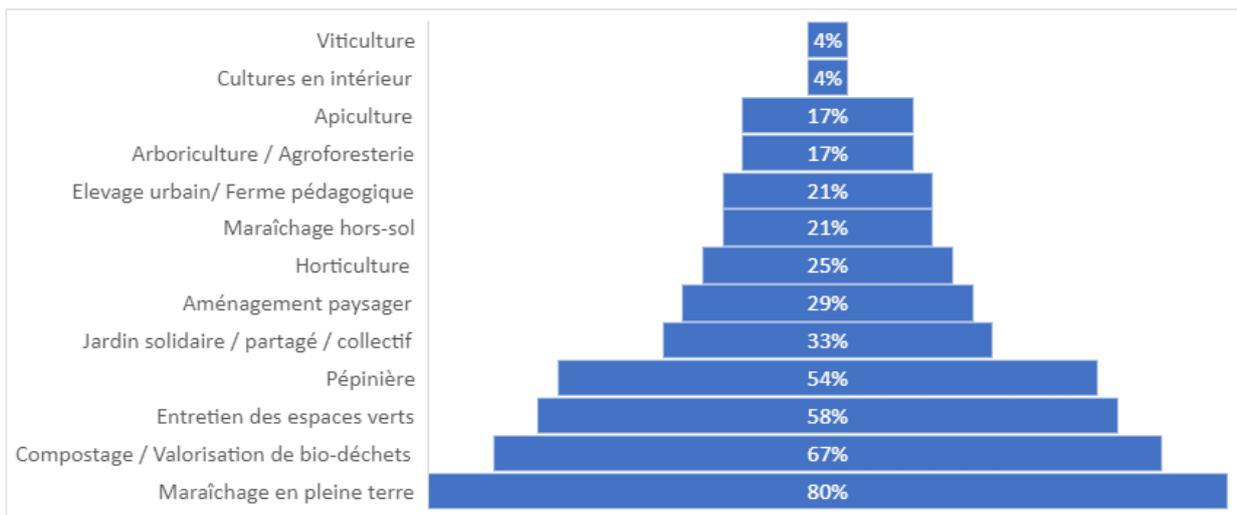


DES CHANTIERS D'INSERTION ANCRÉS DANS LA PRODUCTION AGRICOLE



Les activités des ACI de la filière agricole

Les SIAE franciliennes ont investi une diversité d'activités en lien avec l'agriculture en milieu urbain et périurbain. L'activité la plus pratiquée est le maraîchage : en effet 80% des 24 structures font du maraîchage en pleine terre le cœur de leurs activités. A cela s'ajoutent des activités périphériques (entretien des espaces verts et valorisation des biodéchets), dans une stratégie de diversification des activités, des supports d'apprentissage et des revenus, et dans une volonté de complémentarité.



Relativement peu d'ACI sont concernés par la culture hors-sol (moins de 25%) ou par les systèmes de culture en intérieur (moins de 5%) et, cela, malgré le fait que de nombreux terrains soient pollués.

Les activités servicielles (aménagement paysager et entretien des espaces verts) sont, en revanche, très pratiquées par les ACI. Ce sont des activités qui induisent des relations commerciales avec des partenaires et un attendu de qualité correspondant.

L'entretien des espaces verts est pratiqué dans presque trois quarts des ACI. C'est un élément indispensable pour assurer une pérennité économique à la structure parce que c'est une activité très rémunératrice.

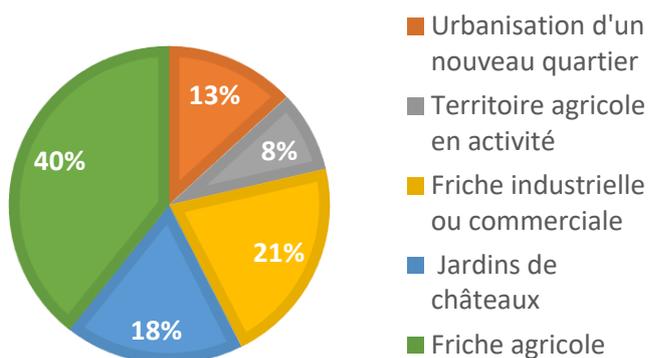
L'apiculture est une activité qui reste marginale. Les structures y trouvent plusieurs avantages : favoriser la biodiversité, améliorer la pollinisation de ses fruits et légumes et bien sûr, produire du miel.

La moitié des ACI propose plus de 4 activités différentes.



Les contextes d'implantation

En Île-de-France, les opportunités foncières sont rares et convoitées pour de nombreux usages. L'accès au foncier est un enjeu commun aux projets d'installation en agriculture et aux porteurs de projets d'insertion. Trouver un lieu d'implantation adapté pour une activité agricole dans le cadre d'un ACI s'avère complexe : en tant qu'employeur, il faut assurer les équipements nécessaires, notamment, une base de vie pour les salariés, mais, également, un terrain adapté à son projet, tout en restant le plus accessible des demandeurs d'emploi, des consommateurs et d'autres types de visiteurs.



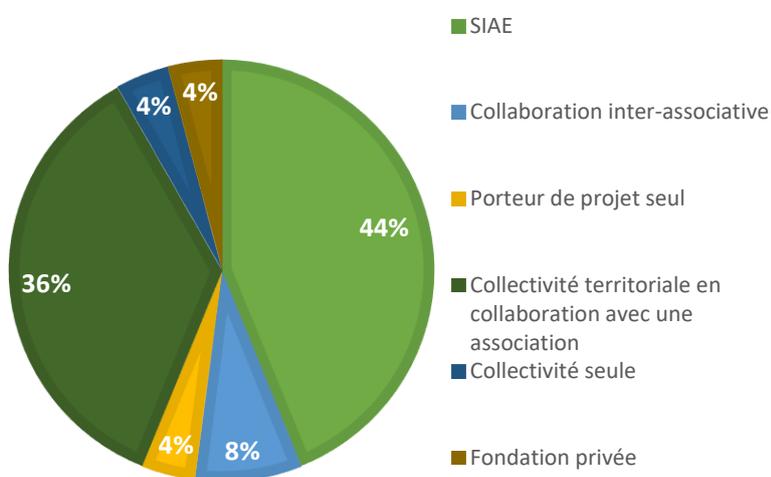
De nombreuses SIAE occupent des espaces délaissés, contribuant à la reconquête et la réhabilitation des friches (urbaines, industrielles, agricoles...), tout en luttant contre l'étalement urbain. Les SIAE expérimentent des activités agricoles en cohérence avec la nature et les contraintes du site. Ex. : culture de fleurs sur des sols dénaturés et pollués.

Urbain ou rural ?

58% des ACI interrogés se considèrent comme "agriculteurs urbains". 42% se considèrent sur des territoires périurbains et aucune structure interrogée ne se considère sur un territoire rural.

Les porteurs de projet

Les porteurs de projets accompagnés par Cultivons la Ville présentent différentes caractéristiques organisationnelles :



Les porteurs de projets d'ACI agricoles :

8 collaborations entre une collectivité territoriale et une association

4 structures de l'IAE

3 associations

2 associations en collaboration

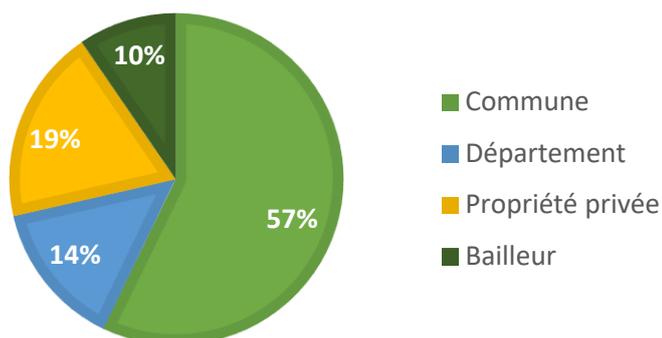
1 porteur de projet individuel

1 collectivité seule

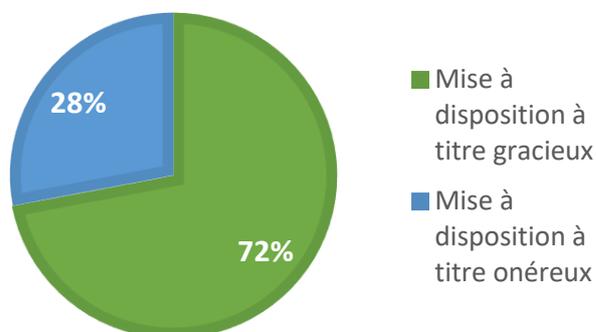
1 fondation

Propriétaires du terrain

La plupart des SIAE développent leurs activités sur des terrains publics appartenant à des collectivités territoriales ou à d'autres types d'établissements publics. Si l'accès au foncier figure parmi les contraintes structurelles qui limitent les capacités de développement des ACI (ex. : plafonnement de la production par rapport à la surface disponible et, par conséquent, du chiffre d'affaires), les pouvoirs publics et d'autres détenteurs de foncier jouent ainsi un rôle clé pour faciliter la mise à disposition de terrains, voire d'autres types de foncier (locaux et bases de vie, notamment).



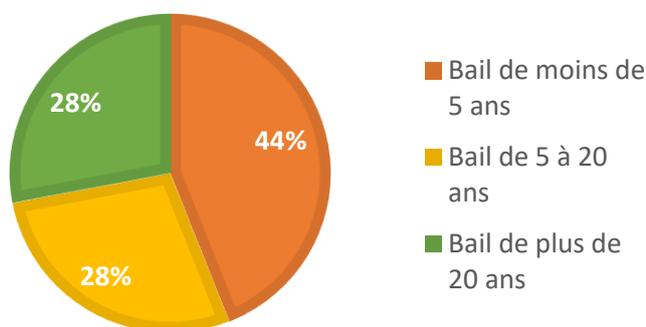
Types de baux



Le type de convention foncière majoritaire est la mise à disposition à titre gracieux par des acteurs publics (72%). Les modes de contractualisation les plus courants sont les conventions d'occupation et les appels à projets.

Les durées des baux

La majorité des baux sont à long terme. En effet, 56% des baux sont de plus de 5 ans, avec une forte tendance sur ce type de bail emphytéotique au renouvellement tacite (bail de 3 ans toujours renouvelé).



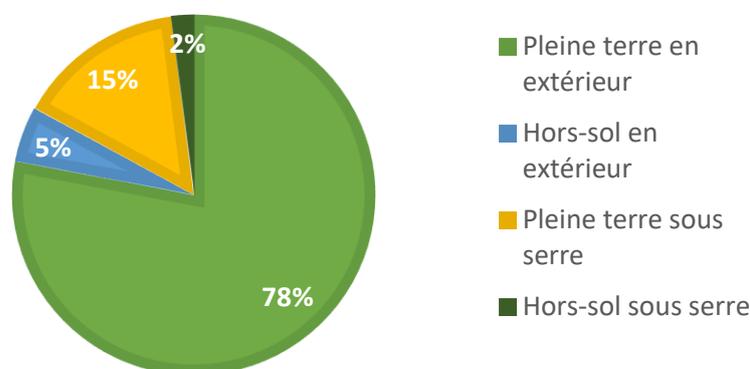
Les surfaces cultivées

De quelques centaines de mètres carrés de pépinière ou de bacs potagers, à plusieurs hectares de maraîchage en pleine terre, les acteurs de l'insertion participent à la valorisation et à la réhabilitation des friches urbaines et d'autres espaces inutilisés en ville, mais, également, au maintien des terres agricoles. Au total, les 24 SIAE qui ont participé à cette enquête s'occupent de 45 hectares de sites cultivés.

Au total, les ACI agricoles représentent **70 hectares dont 45 hectares de SAU** (Surface Agricole Utilisée). C'est donc 65% de la surface des sites qui est exploitée en moyenne.

Cette part élevée de la SAU sur la surface totale des exploitations s'explique par la nécessaire densité et optimisation des espaces agricoles sur des exploitations dont la taille est restreinte (moins de 2,5 ha)

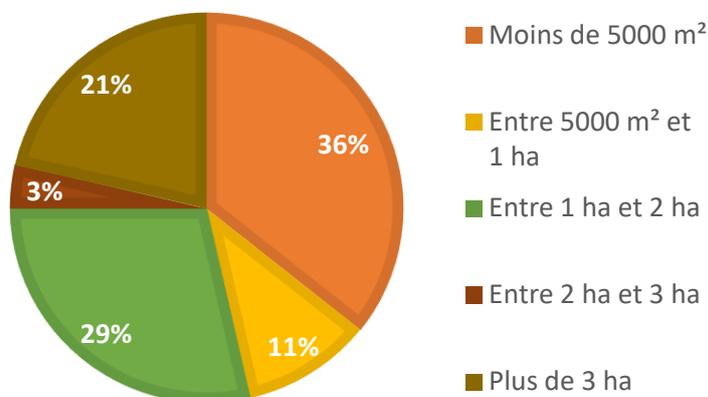
Un exemple de cette densification des espaces cultivés : la culture de plantes grimpantes pour des cultures verticales qui produisent plus au mètre carré.



Les cultures hors-sol représentent 7% de la SAU globale, et les cultures hors-sol sous serre, moins de 2%. Ce chiffre peut paraître contre-intuitif étant donné que l'agriculture urbaine et périurbaine est souvent associée au cliché des fermes hors-sol en ville.

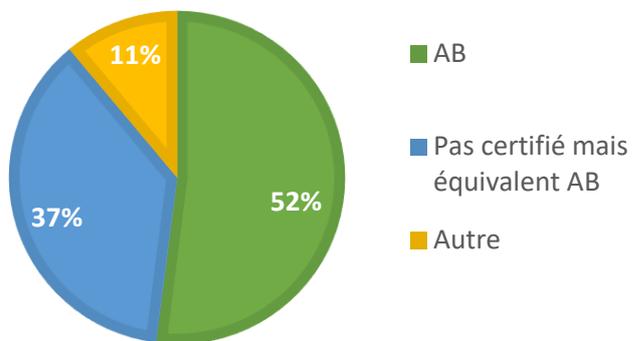
Le maraîchage en culture hors-sol est, étonnamment, peu pratiqué dans les ACI, malgré le fait que de nombreux terrains soient pollués.

Proportion d'ACI par taille d'exploitation agricole



En moyenne, les ACI disposent de 2,6 hectares de foncier disponible. 46% des acteurs sont, notamment, sur de très petites surfaces (moins d'un hectare), alors que 21% sont sur des exploitations de 3 hectares ou plus.

Les modes de production



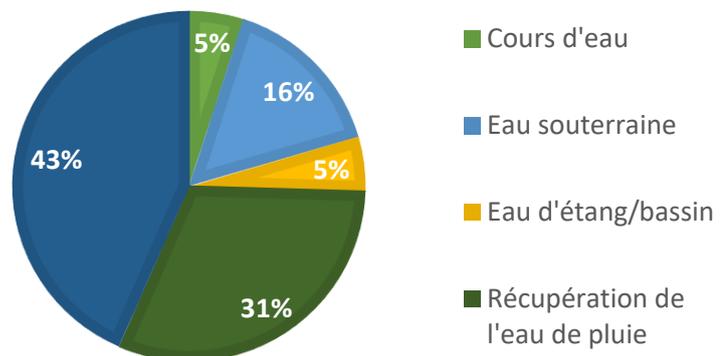
La grande majorité des ACI ont des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. À peine plus de la moitié, seulement, disposent du label "AB" pour certifier leurs produits issus de l'agriculture biologique, souvent perçu comme une garantie pour les consommateurs. Cette proportion est explicable par la rigueur qu'implique le processus de certification. La mission

d'insertion et la distribution en vente directe fonctionnent souvent comme gage de qualité. Le recours à la certification n'est donc pas indispensable. À cela s'ajoute une crise du label bio, concurrencé par d'autres labels (le HVE par exemple). Aucun ACI interrogé ne relève de l'agriculture dite conventionnelle.

2,6 ha
Taille moyenne exploitée
par un ACI agricole
francilien

Mécanisation et irrigation

40% des ACI sont mécanisés : 15 tracteurs ont notamment été recensés lors de notre enquête, ce qui déconstruit une représentation des ACI faisant du « jardinage ». Les appareils de production et les itinéraires techniques se rapprochent souvent des exploitations bio ou des agricultures urbaines classiques.



Concernant l'eau, au regard du foncier urbain ou périurbain, presque la moitié des ACI doit utiliser l'eau du réseau d'eau potable, avec des problématiques d'accès à l'eau au tarif agriculteur. Certains utilisent d'autres sources d'eau en complément, comme l'eau de pluie ou l'eau souterraine.

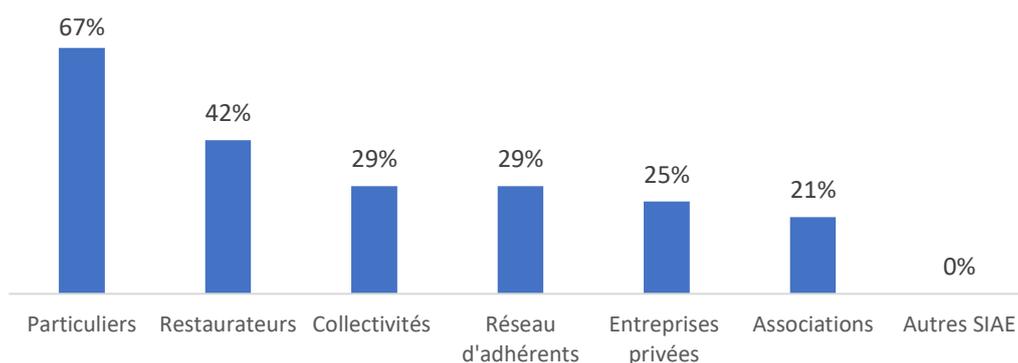


Les principaux types de clients

Les ACI commercialisent leur production auprès d'une diversité de clients et leurs modes de distribution recouvrent, aujourd'hui, des formes différentes.

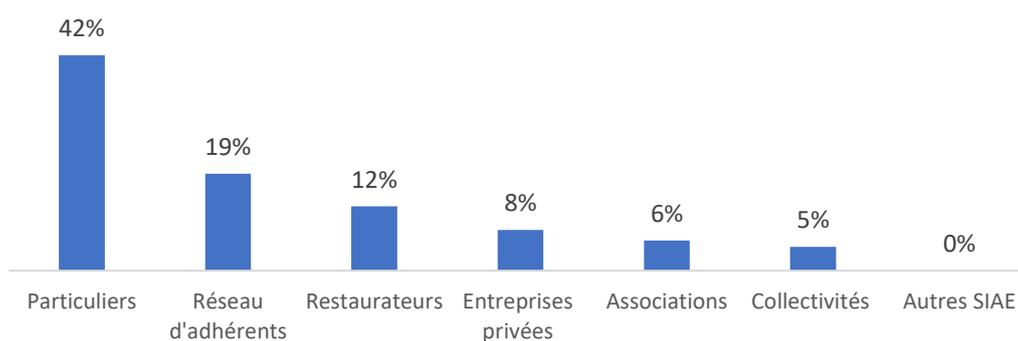
Les activités de vente et de distribution permettent de diversifier les compétences acquises pendant le parcours d'insertion : préparation de commandes, relation client, logistique, etc.

Seulement 8% des ACI interrogés ne commercialisent pas leur production, comme les jardins solidaires ou partagés dédiés à l'autoconsommation. Pour les 92% restants, plusieurs types de clients ont pu être identifiés. Le tableau suivant indique ainsi la part des ACI qui commercialisent leur production avec ces clients.



67% des ACI indiquent donc avoir des particuliers (hors adhésion) dans leurs circuits de commercialisation, ce qui confirme l'ancrage des chantiers d'insertion sur les territoires, et le lien étroit qu'ils tissent avec les habitants. 42% des ACI ont également des clients restaurateurs, indiquant, cette fois-ci, que les ACI sont fortement impliqués dans le système économique local.

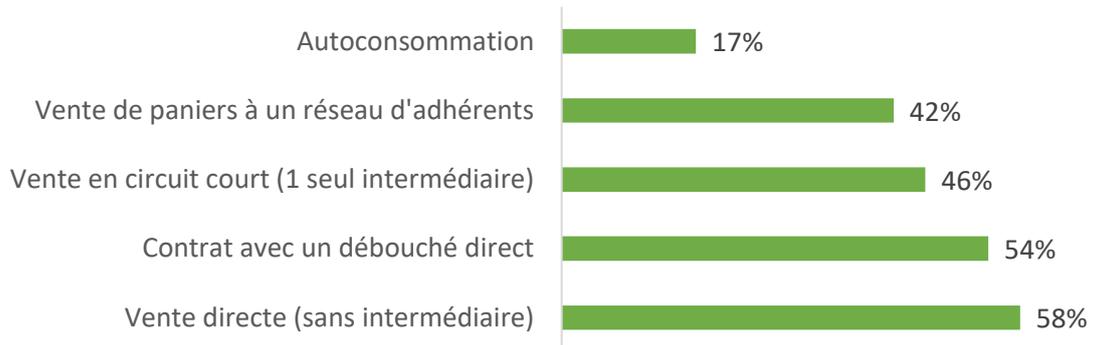
Dans le tableau suivant, nous pouvons voir la part moyenne que représente chaque client dans le chiffre d'affaires des ACI.



La vente aux particuliers reste, donc, la norme, puisque celle-ci représente 61% du chiffre d'affaires en moyenne (particuliers sans adhésion et réseau d'adhérents). Ce sont, par exemple, des boutiques sur place ou bien des systèmes de paniers ou d'adhésion.

Les modes de distribution

Si les particuliers sont les clients principaux, le mode de distribution le plus utilisé est celui de la vente directe : 58% des ACI la pratiquent. Cette vente en direct s'illustre par la vente en paniers adhérents : 42% des structures déclarent utiliser ce mode. Les contrats avec un débouché direct : restaurateur, cantine scolaire, constituent le mode privilégié lorsque la production est vendue à un tiers professionnel.



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

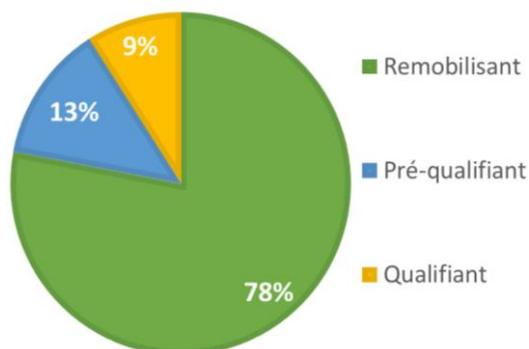


Nature des ACI de la filière agricole

Si le parcours d'insertion vise à lever des freins sociaux et professionnels pour les personnes, les ACI ont des objectifs graduels vis-à-vis de la construction d'un projet professionnel.

Certains ACI vont jusqu'à orienter l'accompagnement vers la certification de compétences :

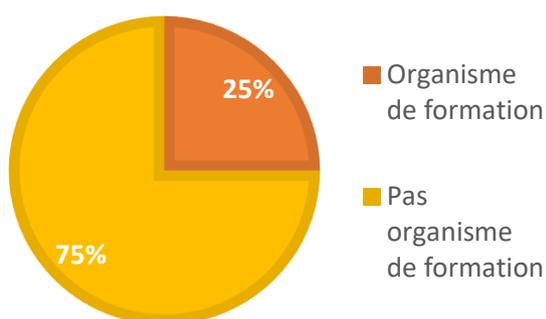
- ✓ 9% des ACI sont considérés comme « qualifiants », c'est-à-dire intégrant la validation de tout ou partie d'un titre professionnel dans leurs parcours.
- ✓ 13% sont considérés comme « pré-qualifiants », c'est-à-dire formant aux savoirs ou techniques de base, ou visant des prérequis pour accéder à d'autres formations.
- ✓ 78% sont « remobilisants » et visent à remobiliser sur le plan social et professionnel, l'acquisition des codes nécessaires à l'intégration d'un milieu professionnel dit classique.



Pour favoriser la reconnaissance des compétences acquises par les salariés en parcours d'insertion, certaines SIAE mettent en place le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Salarié Polyvalent » de la Branche des ACI.

Ce CQP permet de faire reconnaître la maîtrise d'un socle de compétences transversales ainsi que l'acquisition de compétences professionnelles liées au support de production de l'ACI. CHANTIER école (réseau national) est désigné par la branche professionnelle comme seul organisme certificateur.

Organisme de formation

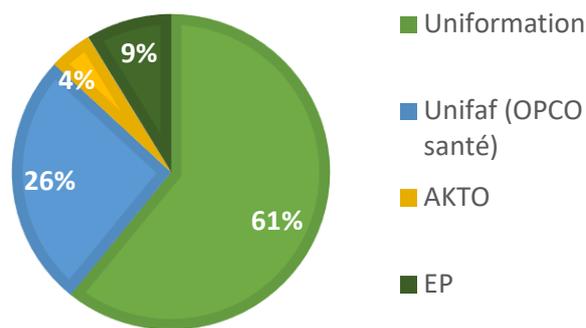


25%
Des ACI du panel sont certifiés Organisme de Formation

Afin de réaliser des formations en interne avec leurs propres moyens pédagogiques, certaines SIAE sont déclarées "organisme de formation" et doivent pour cela obtenir la certification Qualiopi. Cette certification atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés.

Les ACI certifiés "organisme de formation" sont 25% du total. Chiffre à distinguer des ACI se considérant comme « qualifiants » (9%). Le sujet de la formation est donc prioritaire, même dans les ACI qui n'ont pas comme finalité la qualification. Cela ne veut pas dire en revanche que seulement 25% des ACI proposent des formations à leurs salariés, mais que 25% peuvent les dispenser en interne et, suivant leurs objectifs, délivrer des certifications.

Parmi les 20 OPCO, qui ont pour mission de financer l'apprentissage et d'aider à construire les certifications professionnelles, 61% du panel sont chez UNIFORMATION. On retrouve également l'OPCO Santé (26%) qui est choisi par les « ensembliers », c'est-à-dire des structures rassemblant plusieurs activités du champ de l'accompagnement social tel que l'hébergement, les services à la personne, l'insertion par l'activité économique, etc.

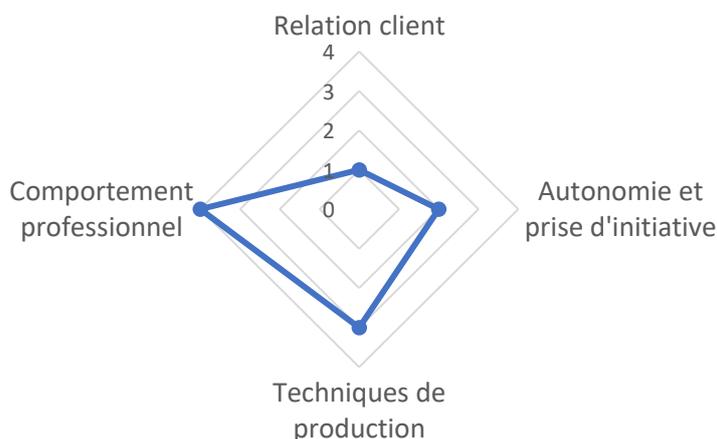


Le développement de compétences et la FEST

Les SIAE proposent des actions spécifiques d'accompagnement et de formation afin de permettre aux salariés en parcours d'insertion d'accéder, à terme, à un emploi durable ou à une formation qualifiante. Les actions de formation peuvent se réaliser pendant la production ou via la participation d'intervenants internes ou d'un organisme de formation extérieur.

100% des ACI mettent en place des actions de formation durant le temps du parcours et, cela, sur des thématiques variées : Français Langue Etrangère (FLE), gestion du stress, sécurité au travail, etc.

Les compétences les plus développées dans l'accompagnement, des moins valorisées au plus valorisées, sont : les relations publics-clients (1), l'autonomie et la prise d'initiative (2), les techniques de production et le comportement (3) et le comportement professionnel (4).



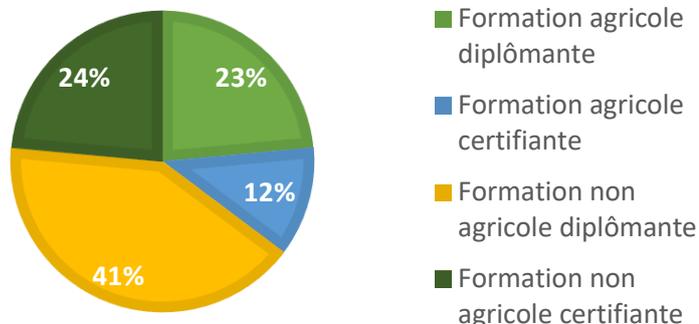
**6,5 heures
d'accompagnement
socio-professionnel
par salarié en
parcours**

De plus, 10h par mois sont consacrées à la formation pendant la production, qui correspond à la modalité principale de formation destinée aux CDDI. La modalité de formation en situation de travail (FEST), reconnue par la loi en 2018, permet à des structures de rendre leur activité apprenante et de dispenser des formations sans être certifiées Qualiopi, tout en accompagnant les salariés à être acteurs de leur parcours de développement de compétences. Les SIAE peuvent bénéficier de financements pour ces formations, sous réserve du respect des dispositions légales relatives à leur mise en place.

DÉBOUCHÉS VERS LE MONDE AGRICOLE



Les formations

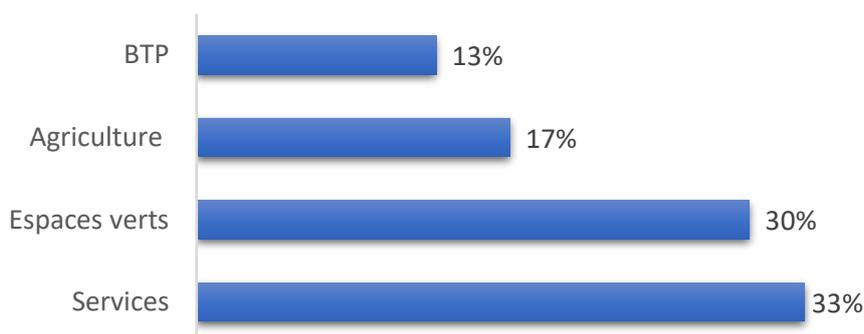


À l'issue d'un parcours d'insertion, la formation permet de certifier ses compétences et potentiellement d'obtenir un diplôme. Ce sont 35 salariés des ACI agricoles qui ont continué en 2022 leurs parcours d'insertion par un parcours de formation, soit 5% des effectifs.

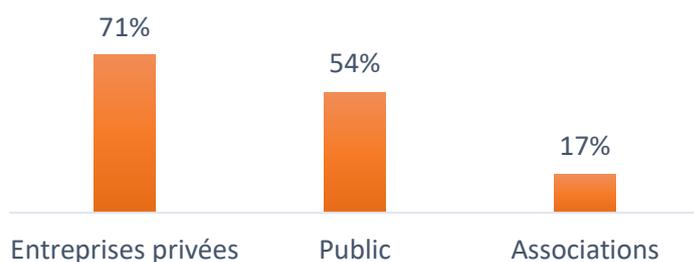
Par ailleurs, il est intéressant de noter que 35% des salariés en parcours allant sur une formation effectuent une formation agricole.

Quels sont les secteurs d'activité en sortie de parcours ?

Dans les ACI de la filière agricole, lorsque les salariés en parcours ont une sortie positive à l'emploi, les secteurs d'activité dans lesquels ils sont les plus employés sont : les services (33%), les espaces verts (30%) et l'agriculture (17%).



Les contrats en sortie de parcours restent en très grande majorité des CDD (plus de 90%), et cela en raison de facteurs sectoriels, travail saisonnier par exemple.

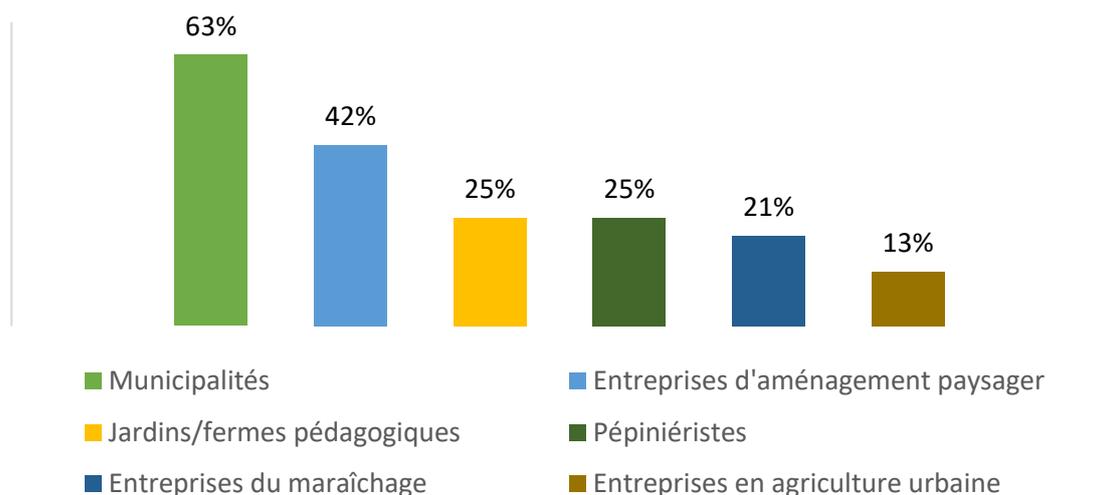


Les entreprises privées sont les acteurs les plus cités (par 72% des structures) comme employeurs recrutant en sortie de parcours. Le secteur public est, lui, cité par 54% des ACI comme employeur de salariés en sortie de parcours.

10% des salariés en parcours recherchant un emploi agricole arrivent effectivement à trouver un emploi dans ce domaine.

Les freins identifiés suite à ce constat sont les suivants : le manque de mobilité, la demande de qualification pour accéder à des métiers spécifiques (tracteuriste, certiphyto, etc.) ou encore la difficulté à trouver des CDI.

Enfin, lorsque la sortie de parcours se fait vers un métier du végétal, les employeurs les plus cités sont les suivants :



LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ACI

Le modèle socio-économique désigne généralement les moyens mobilisés au service du projet articulés autour de trois axes principaux : la mission sociale (les richesses humaines), la mission économique (les leviers financiers), et la mission organisationnelle (les alliances).

En 2019, CHANTIER école Île-de-France, en partenariat avec la FAS Île-de-France, a publié une étude monographique sur les modèles socio-économiques des ACI. L'étude avait pour finalité principale de démontrer les spécificités des ACI et l'impossibilité de modéliser les modèles, et d'accompagner la construction d'une culture commune à tous les partenaires des ACI franciliens sur la thématique des modèles socio-économiques.

Pour en savoir plus sur cette étude, vous pouvez consulter le rapport sur le site de CHANTIER école Île-de-France : <http://regions.chantierecole.org/idf/2020/03/26/les-modeles-socio-economiques-des-aci-en-ile-de-france-une-enquete-monographique/>

Le financement des ACI

Le financement des SIAE est complexe et dépend du type de conventionnement. Leur mission sociale est reconnue et soutenue par diverses sources de recettes :

- L'aide au poste d'insertion (UD-DDETS de la DRIEETS, Conseil Départemental)
- Les aides publiques complémentaires (Conseil Régional, Collectivités territoriales, agences thématiques...)
- Les aides privées : fondations et mécénat
- Le chiffre d'affaires issu de la commercialisation des biens et des services

Les ACI sont soumis à des dispositions réglementaires particulières qui structurent leur modèle socio-économique, dans l'objectif de préserver leur finalité première d'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi, et afin d'éviter une contrainte de rentabilité des activités. Pour couvrir leurs charges d'exploitation, les ACI doivent viser un équilibre économique de :

- 30% max. des charges couvertes par des recettes issues de la commercialisation (50 % sous dérogation)
- 70% des charges couvertes par des recettes issues de subventions publiques et privées, octroyées au titre des services rendus aux territoires.

Les partenaires financiers

Afin de réunir les financements nécessaires, les SIAE font appel à divers acteurs et dispositifs de financement. Liste non-exhaustive :

- L'Europe (Fonds Social Européen).
- L'État, via la DRIEETS IDF
- Les collectivités territoriales : la Région d'Île-de-France, les conseils départementaux, les EPCI : EPT, communautés d'agglomération, les communes

- Agences spécialisées de l'État : Agence Régionale de Santé Île-de-France, ADEME, par exemple.
- Les fondations reconnues d'utilité publique et les fondations privées.
- Les commanditaires : bailleurs sociaux, entreprises privées).
- Les plateformes de financement participatif.

Les partenaires sociaux

Les partenaires sociaux peuvent apporter un soutien aux SIAE dans leur mission d'accueil et d'accompagnement de publics en difficulté. Les actions menées en partenariat peuvent se traduire par l'orientation des demandeurs d'emploi et l'élaboration des parcours d'insertion individuels, la coordination des acteurs de l'insertion professionnelle sur le territoire, les recherches de logement, ou bien la mise en place d'une ingénierie de formation spécialement adaptée aux publics en difficulté ainsi que l'organisation d'ateliers thématiques destinés aux salariés en parcours d'insertion.

Voici quelques exemples cités lors de l'enquête auprès des ACI : partenariat avec la Cravate Solidaire pour la préparation d'entretiens, avec Emmaüs Solidarité Compétences pour des cours de Français et sur le numérique, avec le Fonds de dotation Bien nourrir l'Homme pour des ateliers culinaires, ou encore avec France Bénévolat pour des ateliers jardinage intergénérationnels.

De manière plus large, le tissu partenarial des ACI touchent de nombreux acteurs selon les thématiques abordées :

- Emploi : France Travail, les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE), les Missions locales, les Missions emploi, les Cap emploi...
- Solidarité et hébergement : les Maisons Départementales des Solidarités (MDS), les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les Maisons des jeunes et de la culture, les Conseils de la Vie Sociale (CVS), Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), ADOMA (Groupe CDC Habitat), les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), des établissements médico-sociaux...
- Formation : les organismes de formation, les FLES (Fonds Local Emploi Solidarité), UPROMI... D'autres SIAE et associations (dont Emmaüs).

Les partenaires techniques

Pour un appui technique en lien avec les activités de production et les actions d'accompagnement social et professionnel, les SIAE interrogées travaillent avec divers partenaires techniques.

Quelques exemples de partenariats mis en œuvre cités

- Les réseaux de l'IAE
 - Appropriation de la Formation En Situation de Travail (FEST) et d'autres actions de professionnalisation avec le réseau CHANTIER école Île-de-France.
 - Formations centrées sur les domaines de l'insertion et de l'agriculture biologique dispensées par le réseau Cocagne.
- Les services techniques des collectivités et des bailleurs

- Mise à disposition d'engins de chantiers pour des aménagements.
- Mise en place de l'irrigation avec les fontainiers du Bois de Vincennes.

- Les groupements d'agriculteurs, le Pôle de Compétitivité Technique en Agriculture Biologique (PCTAB) d'Île-de-France, les maraîchers indépendants...
 - Conseil pour le développement d'un élevage de poules pondeuses avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France (GAB ÎDF).

- Des écoles, bureaux d'études ou entreprises de conseil
 - Formations sur des sujets techniques avec l'Ecole du Breuil
 - Installation d'un composteur électromécanique avec les Alchimistes
 - Analyse des sols et préparation d'un plan de gestion avec le laboratoire LAMS
 - Campagne de veille des espèces invasives avec FREDON Île-de-France
 - Des formations à la certification biologique dispensées par Ecocert
 - Conception du substrat avec AgroParisTech et le département Recherche-Action de l'entreprise Florentaise

ANNUAIRE DES ACTEURS

75 - Paris

- (1) Interface Formation - O Potager du Bois
- (2) Le Paysan Urbain - La Ferme de Charonne
- (3) Pépins Production - Prendre Racines
- (4) Travail et Vie - Ferme du Rail

77 - Seine-et-Marne

- (5) ARILE - Jardin de Cocagne Saint-Faron
- (6) Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) - Graine d'Emploi
- (7) Orientation, Développement, Emploi 77 - Vert Chez Moi
- (8) PIJE - ADSEA

78 - Yvelines

- (9) Association Equalis – (4 ACI implantés dans plusieurs départements)

91 - Essonne

- (10) Abeilles Aide et Entraide - Abeilles Maraîchères
- (11) Etudes et Chantiers IDF - La Ferme Saint-Lazare
- (12) Les Potagers du Télégraphe
- (13) Les Chantiers de Sillery
- (14) La Ferme des Potagers de Marcoussis
- (15) Jardin de Cocagne de Limon
- (16) Le Chemin des Fleurs
- (17) Emmaüs Solidarité - Le Bois de l'Abbé

92 - Hauts-de-Seine

- (18) Association Espaces - (3 ACI implantés dans plusieurs départements)

93 - Seine-Saint-Denis

- (19) ACTES - Cité maraîchère de Romainville
- (20) Association Territoires
- (21) Aurore - Les Jardins Biologiques du Pont-Blanc
- (22) Halage - Fleurs d'Halage
- (23) Les Restos du Cœur – Les Jardins du Cœur

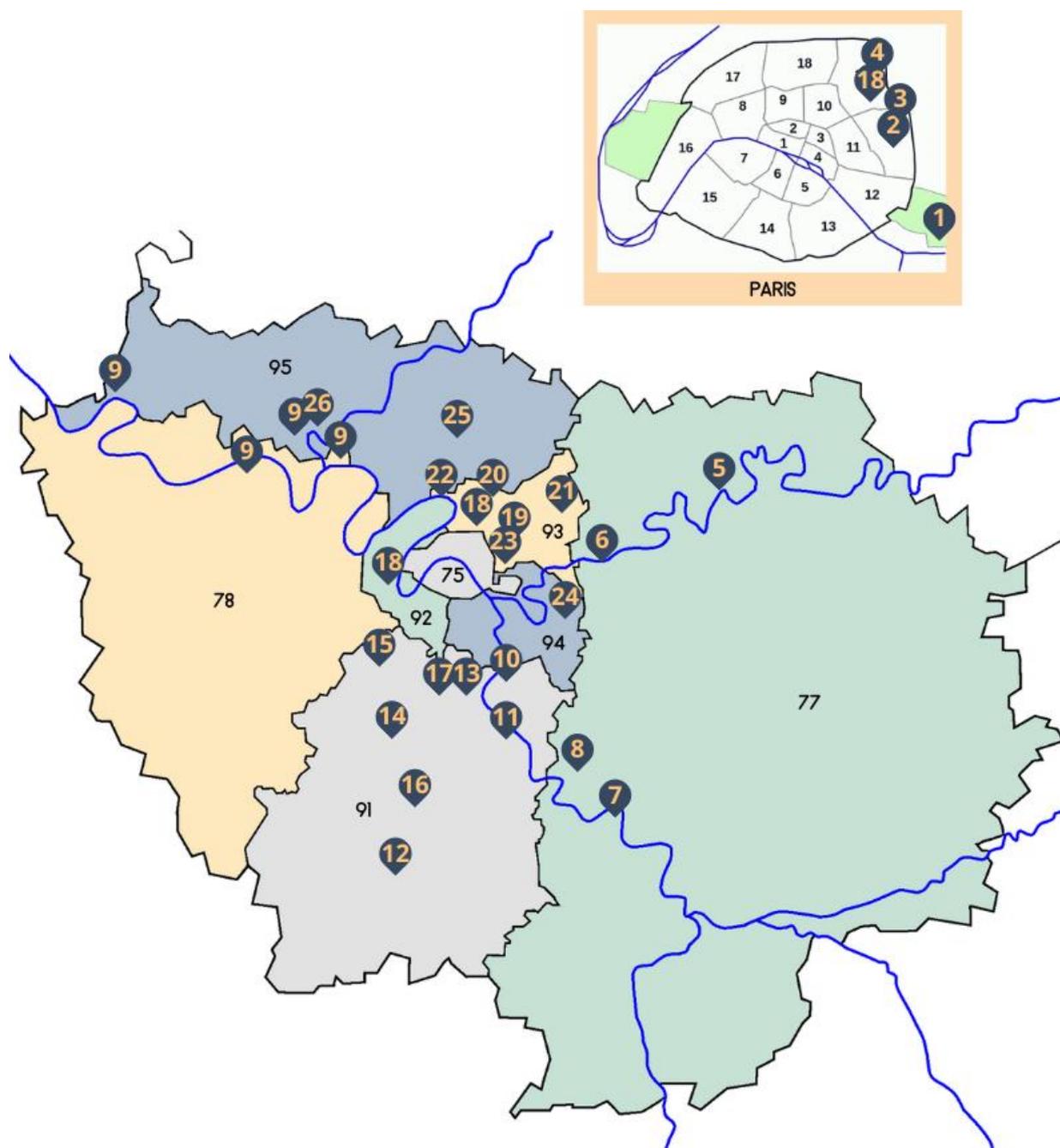
94 - Val-de-Marne

- (24) Val Bio Ile-de-France

95 - Val d'Oise

- (25) Plaine de Vie
- (26) Le Maillon

CARTE DES ACI FRANCILIENS



Pour consulter la carte des ACI et d'autres projets solidaires en lien avec l'agriculture urbaine :

<https://cultivonslaville.org/carte-des-aci/>



INTERFACE FORMATION - O Potager du Bois

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 2018

Ville d'implantation de l'ACI : Paris 12e (Bois de Vincennes)

Contexte d'implantation : Ancienne parcelle destinée à la culture fourragère au sein de la Ferme de Paris

Surface du site : 3500m² dont 1500m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 4

Support de production : Maraîchage biologique

Métier support : Aide-maraîcher

En 2016, l'association Interface Formation ouvre une boutique bio sociale et solidaire sous forme d'ACI à Paris. Dans une suite logique de remonter la filière, l'association a la volonté de lancer un nouvel ACI en maraîchage biologique. Interface Formation répond ainsi à un appel à projet de la Ville de Paris et devient lauréat pour investir une parcelle au sein de la Ferme de Paris. O' Potager du Bois est désormais une des rares exploitations maraîchères en pleine terre dans la capitale !

En plus d'acquérir des compétences professionnelles et des savoir-être transférables à d'autres métiers, l'ACI permet aux salariés d'améliorer la confiance en soi, à travers la réévaluation de son parcours et de ses connaissances, et de nourrir une prise de conscience environnementale et alimentaire.

Il y a deux moments particulièrement forts : les temps de récolte sont importants pour l'activité de production et ainsi des moments gratifiants pour les salariés ; la validation des acquis des salariés par un jury de professionnels, en vue d'obtenir le CQP « Salarié Polyvalent de la branche des ACI », représente une étape émouvante pour les salariés en insertion comme pour les formateurs.

Les salariés sont amenés à réaliser deux périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) en collectivité et en entreprise, afin de découvrir différents milieux de travail. La crise de la Covid 19 a amené Interface Formation à trouver des solutions pour rompre avec la fracture numérique, notamment afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement et les actions de formation à distance. L'équipe permanente suit également des formations en externe comme l'appropriation de la Formation En Situation de Travail (FEST), et d'autres en interne afin de veiller à leur propre développement professionnel.

CONTACT

www.interface-formation.net - 01 48 03 00 45 - contact@interface-formation.net





LE PAYSAN URBAIN - La Ferme de Charonne

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 2016

Ville d'implantation de l'ACI : Paris 20e

Contexte d'implantation : Terrain enherbé en toiture du réservoir enterré d'eau non potable de Charonne

Surface du site : 8000m² dont 800m² cultivés sous serre + 2000m² en bacs extérieurs

N° de salariés en parcours (2022) : 21

Support de production : Culture de micro-pousses, fleurs comestibles et aromates ; Animation de jardin pédagogique

Métier support : Agent de culture, chauffeur-livreur, animateur

Installé à l'origine à Romainville dans le cadre d'une occupation temporaire d'une friche urbaine, en 2020 le Paysan Urbain se déplaça à Paris pour investir un site obtenu grâce à l'appel à projets Parisculteurs. Malgré quelques contraintes de portance liées à l'ouvrage sous-terrain, un bail de 20 ans a permis à l'association d'envisager son développement sur le long terme. Dans une démarche d'essaimage du modèle, le Paysan Urbain s'est également installé à Marseille en 2018.

La culture de micro-pousses permet aux salariés en parcours d'insertion de voir rapidement le fruit de leur travail, ce qui s'est avéré bénéfique pour accompagner des personnes fragilisées vers le chemin de la reconstruction. La ferme urbaine regroupe un ensemble d'activités permettant de faire tourner les salariés sur les différents postes (mise en culture, conditionnement des produits, manutention du compost, livraison...). Le développement d'un jardin pédagogique en complément à l'activité de production, favorise davantage une prise de conscience environnementale ainsi que le développement de compétences en matière d'animation. En outre, l'ouverture du site sur le quartier induit des rencontres et des échanges avec une diversité de personnes de passage à la ferme (groupes scolaires, clients, bénévoles...).

Les départs des salariés en parcours insertion vers d'autres horizons sont des moments forts pour l'ensemble de l'équipe qui mettent en évidence les progrès réalisés au sein de l'ACI.

CONTACT

www.lepaysanurbain.fr - contact@lepaysanurbain.fr



PÉPINS PRODUCTION – Prendre Racine

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 2021

Ville d'implantation de l'ACI : Paris 11e et 20e

Contexte d'implantation : Ancienne prairie attenante au réservoir d'eau potable de Belleville

Surface du site : 2000m² dont 350m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 9

Support de production : Production de jeunes plants

Métier support : Ouvrier en production pépinière biologique

Agissant au tout début du cycle de vie des plantes, l'association Pépins Production développe des pépinières de quartier à Paris depuis 2015 pour accompagner le processus de végétalisation des villes, tout en créant du lien social. Suite à l'inauguration récente de leur ACI, des salariés en parcours d'insertion sont formés à la production de jeunes plants et aux activités de conseil, de vente et de distribution.

L'activité à la pépinière constitue un support de travail remobilisant et accessible avec des tâches simples qui permettent aux salariés de développer des compétences techniques dont une attention méticuleuse. Les postes de travail peuvent également être aménagés permettant aux personnes rencontrant des difficultés physiques d'y participer.

Lauréat de l'appel à projets Parisculteurs, l'association a remporté le site au titre du projet Flore Urbaine, en partenariat avec Plein Air, la première ferme florale urbaine de Paris. Les équipes de l'ACI espaces verts de l'association Interface Formation sont également amenés à intervenir sur l'entretien paysager du site.

Bien implanté dans le milieu de l'agriculture urbaine en région parisienne, Pépins production mobilise son réseau afin de permettre aux salariés de découvrir d'autres métiers annexes à l'agriculture urbaine (ex : fleuriste). L'accueil du public lors des ventes à la pépinière sont valorisant pour l'équipe et permet de créer un lieu de discussion autour du végétal. Chaque année, Pépins production organise son « Festival Vivaces ! », dans l'objectif de faire découvrir la diversité végétale au grand public, en promouvant des modes de production écologiques et solidaires. Forte de son expérience, l'association se développe aujourd'hui au-delà de Paris, avec des sites à Pantin (93), Chelles (77) et des projets à Marseille. Elle propose également un accompagnement des porteurs de projets via une formation à la création de pépinières de quartier.

CONTACT

www.pepinsproduction.fr - contact@pepinsproduction.fr



TRAVAIL ET VIE - La Ferme du Rail

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 2018

Ville d'implantation de l'ACI : Paris 19e

Contexte d'implantation : Ancienne friche attenante à la Petite Ceinture Ferroviaire de Paris

Surface du site : 2000m² dont 500m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 11

Support de production : Maraîchage, compostage

Métier support : Ouvrier polyvalent espaces verts

La Ferme du Rail est sortie de terre grâce à l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris » lancé en novembre 2014 par la Ville de Paris. Conçue par plusieurs acteurs partageant un désir de voir grandir un lieu d'activité qui allie agriculture urbaine, des emplois en insertion, et un restaurant ouvert au quartier, la Ferme du Rail est également un lieu d'hébergement mixte pour des personnes en rupture sociale et des étudiants.

Portée par l'idée d'intégrer un ACI au sein d'un projet plus global, l'objectif essentiel de l'association Travail et Vie est de proposer un travail quotidien accessible aux personnes en difficulté. L'activité maraîchère étant saisonnière, la collecte de déchets organiques à l'échelle du quartier à l'aide de vélos triporteurs ou bien déposés au point d'apport volontaire par les habitants du quartier, permet de proposer un travail tout au long de l'année et d'instaurer une certaine stabilité à l'activité. La ferme est équipée d'un composteur électromécanique, permettant une transformation rapide des déchets en compost. C'est également l'activité qui suscite le plus de vocations chez les salariés, même si les suites de parcours vers ce secteur d'avenir créateur d'emplois ne sont pas encore avérés aujourd'hui.

Un jardinier paysagiste expérimenté accompagne la montée en compétence de l'encadrante technique sur le maraîchage urbain et coordonne des interventions à l'extérieur pour les salariés en parcours dans l'objectif de favoriser leur polyvalence et une adaptation à un rythme de travail plus poussé.

La totalité de la production de la ferme est commercialisée auprès du restaurant « Le passage à niveau » et les salariés déjeunent sur place, découvrant ainsi les résultats de leur travail. A l'avenir, l'association souhaite récupérer d'autres terrains afin d'augmenter les rendements et démontrer un modèle répliquable répondant aux besoins de la ville.

CONTACT

www.travailetvie.org - 01 40 18 78 75 - fermedurail@gmail.com



ARILE – Jardin de Cocagne Saint-Faron

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Meaux

Création de l'ACI : 2018

Ville d'implantation de l'ACI (2021) : Meaux

Contexte d'implantation : Terrain en friche appartenant à la commune

Surface du site : 55 000m² dont 13 000m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 17

Support de production : Maraîchage biologique, apiculture,

Métier support : Aide-maraîcher

Forte de plus de 40 années d'expertise, l'ARILE (Association Régionale pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi) développe des projets répondant aux problématiques d'hébergement, de logement, d'emploi et de justice.

L'association inscrit ses actions dans une démarche citoyenne, éco-responsable et environnementale avec l'objectif de sensibiliser plus largement la société civile au développement durable.

Grâce à une opportunité foncière pour réhabiliter une zone en friche, l'ARILE a installé un ACI avec l'appui du Réseau Cocagne. Le projet a nécessité une levée de fonds importants pour financer le démarrage de l'activité (travaux d'aménagement, serres, matériel agricole, etc.) et son émergence a été rendu possible grâce au soutien de la Ville de Meaux.

Une production diversifiée de légumes anciens et rustiques est distribuée via 100 paniers hebdomadaires destinés aux adhérents engagés. Dans une logique de démocratisation de légumes bio, une boutique au jardin a été inaugurée en 2021, accessible aux habitants non-adhérents. Toujours en privilégiant une distribution en circuit-court, l'ACI diversifie aujourd'hui ses canaux de distribution à travers un marché local, dans une enseigne de légumes biologiques et auprès d'un hypermarché, ce qui permet d'écouler la production en volume et d'éviter la perte des légumes. De plus, les partenaires commerciaux sont disposés à accueillir les salariés de l'ACI en stage pour leur faire découvrir d'autres métiers. Ainsi, l'environnement professionnel proposé par l'ARILE permet également de développer des compétences annexes et d'envisager des sorties vers l'emploi dans la préparation de commandes, la vente, et la distribution.

Dans l'avenir, l'association compte animer des ateliers de cuisine pour faire découvrir les variétés anciennes, installer une conserverie, des animaux et une activité d'agroforesterie, qui viendront compléter les compétences acquises par les salariés.

CONTACT

www.asso-arile.com - jardin.saint.faron.arile@gmail.com



M2IE - Graine D'Emploi

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Torcy

Création de l'ACI : 2009

Ville d'implantation de l'ACI : Champs-sur-Marne

Contexte d'implantation : Potager historique d'un château

Surface du site : 4 500m² dont 2 500m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 49

Support de production : Entretien d'espaces verts, maraîchage et gestion de biodéchets

Métier support : Agent d'entretien espaces verts; Ouvrier maraîcher; Agent collecteur

La Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) accompagne depuis 1974 des personnes en difficulté vers l'emploi en leur proposant une offre de services variés. Pour la M2IE, la nature est une source de découvertes futures et de solutions aux enjeux urbains d'aujourd'hui. Grâce à un partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux depuis 2009, les salariés de l'ACI Graine d'Emploi participent à la remise en culture et l'entretien du potager royal du domaine de Champs-de-Marne.

Dans l'ambition d'allier des actions d'insertion à l'alimentation durable et l'économie circulaire, l'association s'est tournée vers l'agriculture urbaine, un support de production qui offre une palette de métiers et de compétences. La culture maraîchère permet également d'effectuer un travail pédagogique sur la nutrition en faisant découvrir aux salariés des légumes et des fruits qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer. La production est partagée entre les salariés et donne l'occasion d'apprendre à cuisiner les produits récoltés.

La M2IE a remporté en 2019 le prix de l'inspiration en ESS grâce à son projet SEED (« graines » en anglais mais également acronyme de « Simplement Etre et Evoluer Dignement »), qui visait à rendre le jardin-potager interactif et connecté, dans l'objectif d'apporter une dimension numérique afin de lutter contre la fracture numérique de leurs salariés en insertion, de promouvoir le travail de la terre effectué par ces derniers et de faire tomber quelques préjugés sur l'insertion.

Aujourd'hui, l'association développe « Les Vertueux », un projet annexe aux activités espaces verts et maraîchage, afin de proposer des solutions circulaires et locales de collecte des déchets organiques et de valorisation par compostage. Des ateliers de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'initiation au compostage seront également proposés aux habitants et scolaires. En outre, l'association souhaite faire évoluer le modèle économique de l'ACI par la production et vente de compost et de plants potagers.

CONTACT

www.m2ievm.com - 01 64 62 22 49 - accueilm2ie@m2ievm.com



VERT CHEZ MOI

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Dammarie-les-Lys

Création de l'ACI : 2016 (création du jardin)

Ville d'implantation de l'ACI : Dammarie-les-Lys

Contexte d'implantation : Ancien verger du château des Vives-Eaux

Surface du site : 6000m² dont 3000m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 8

Support de production : Maraîchage agroécologique, espaces verts

Métier support : Ouvrier maraîcher, Ouvrier polyvalent espaces verts

C'est d'un terrain en friche mis à disposition par la Ville de Dammarie-les-Lys que l'association Orientation Développement Emploi 77 a développé un jardin-maraîcher en s'inspirant de la permaculture et des pratiques de l'agroécologie. Dans l'objectif de remettre au travail des personnes éloignées de l'emploi en proposant une activité de maraîchage, l'ACI génère des emplois en insertion mais également des vocations permettant à certains salariés de se trouver ainsi une âme de jardinier.

Au démarrage du projet, un important travail de débroussaillage du site a été réalisé par les salariés de l'ACI avec une aide technique apportée par les services de la ville (prêt d'une mini-pelle, rétablissement de l'eau, aménagement d'un parking...). Les investissements de démarrage ont également été soutenus par la Région Ile-de-France, le Conseil départemental de Seine-et-Marne et la communauté d'agglomération Melun-Val de Seine.

De belles réussites se font en équipe, et les activités au jardin permettent aux salariés de retrouver du lien social et de constater rapidement des résultats concrets. Certains découvrent ainsi un penchant pour les métiers manuels, et plus précisément les métiers de la terre. Parmi les exemples d'évolution, un ancien salarié au jardin occupe aujourd'hui un poste d'encadrement technique au sein d'un autre ACI francilien sur le même secteur d'activité.

Si les récoltes du potager étaient réservées à une épicerie sociale et un restaurant associatif la première année, elles sont désormais proposées aux Dammariens à travers la mise en place d'un marché sur place au jardin. Des ateliers de sensibilisation au jardin accueillent également les habitants.

Aujourd'hui, ODE s'est désormais engagée dans une démarche pour certifier l'activité en agriculture biologique et développe des activités hors les murs du jardin, dont un projet de conception et d'animation de jardins partagés en lien avec WOODi, le nouveau écoquartier de Melun.

CONTACT

www.ode77.fr - 01 64 39 97 93 - dammarie@ode77.fr



PIJE - ADSEA 77

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Combs-la-Ville

Création de l'ACI : 2006

Ville d'implantation de l'ACI : Savigny-le-Temple

Contexte d'implantation : Potager historique du domaine de la Grange-la-Prévôté

Surface du site : 1 ha dont 2 000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 12

Support de production : Maraîchage biologique, entretien des espaces verts et naturels, aménagements paysagers

Métier support : Ouvrier Maraîcher

En partenariat avec la Direction du domaine de la Grange-la-Prévôté, le service PIJE de l'association ADSEA 77 a réhabilité l'ancien potager du château à caractère conservatoire. Datant au moins de 1760, le potager est implanté dans un parc de 13 ha dessiné au XVIII^e siècle, suivant le modèle des jardins « à la française ».

Aujourd'hui, le projet s'inscrit dans le vaste programme de cultures urbaines de la municipalité visant à faire de Savigny-le-Temple, une « ville-nourricière ».

L'activité au potager est centrée sur la préservation et la mise en valeur de la biodiversité cultivée d'Île-de-France, en associant des collections pérennes (d'arbres fruitiers, de saules-osier, etc.) et des plantes potagères, ornementales, aromatiques et céréalières annuelles. Les salariés interviennent principalement dans la mise en culture et l'entretien du potager, la récolte, la préparation des commandes, le pesage. Des activités annexes sont réalisées ponctuellement ou périodiquement : travail autour de la réalisation de paniers ou structures en osier, travail de labour sur une parcelle par traction animale (ânes) en partenariat avec une association locale, formation et taille d'arbres fruitiers en partenariat avec l'Ecomusée de Savigny-le-Temple, et d'autres actions de formation en partenariat avec le Potager du Roy.

La distribution de la production est gérée par la municipalité de Savigny-le-Temple en régie directe. L'objectif est de fournir en priorité les crèches de la ville, une action déjà existante depuis 2007, mais à présent systématisée en changeant les méthodes de travail de la cuisine centrale de la crèche. Les légumes sont aussi destinés aux centres sociaux.

Le projet intègre, dans le cadre de l'ouverture du parc du Domaine au public, la présence de centres sociaux, centres aérés ou classes scolaires qui peuvent se voir réserver des petits espaces de culture. Une manifestation annuelle, le « Printemps des Jardiniers », accueille des animations et exposants autour du jardinage, du manger local et de la pépinière.

CONTACT

www.adsea77.fr - 01 60 60 24 36 - pije@adsea77.fr



ABEILLES MARAÎCHÈRES

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Draveil

Création de l'ACI : 2011

Ville d'implantation de l'ACI : Crosne

Contexte d'implantation : Friche urbaine

Surface du site : 40 000 m² dont 11 000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 31

Support de production : Maraîchage biologique, arboriculture, apiculture, compostage et élevage de poules pondeuses en plein air

Métier support : Ouvrier maraîcher

Abeilles Aide et Entraide oeuvre dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle depuis plus de 30 ans. Forte de son expérience et dans une perspective de développement et de changement d'échelle, en 2011 l'association se lance dans la création d'un ACI. La naissance du projet est fortement liée au contexte périurbain : une grande concentration de demandeurs d'emploi, l'opportunité de valoriser des terrains non constructibles par l'agriculture biologique, et une demande en produits frais à satisfaire.

L'association a développé un espace d'agriculture périurbaine sur des terrains appartenant à l'état, situé sur l'emprise d'une déviation autoroutière (projet qui n'a pas vu le jour). À l'activité de maraîchage biologique s'ajoute un élevage de poules pondeuses, un verger et une quinzaine de ruches assurent une bonne pollinisation des fleurs. Travailler avec le vivant s'avère ainsi un bon support pédagogique pertinent pour diversifier les compétences et améliorer les savoir-être, par rapport aux exigences spécifiques des productions agricoles (rigueur, assiduité, polyvalence...)

Le cadre de travail est également important pour l'association qui a misé sur l'amélioration de la qualité paysagère de l'espace (zone dédiée aux plantes aromatiques, l'écoconstruction de mobilier...), un atout à la fois pour le bien-être des salariés de l'ACI mais également pour le public urbain, régulièrement accueilli à la ferme. Les salariés en parcours d'insertion peuvent également participer aux activités d'animation. L'association perçoit ainsi qu'il y a un gain en matière de sociabilité, de technicité, de dynamisme et de communication. C'est également l'occasion de véhiculer une bonne image du secteur de l'IAE.

Avec plus de 3500 paniers distribués chaque année auprès d'une cinquantaine d'adhérents engagés, l'ACI propose également la vente directe au jardin et fournit un restaurant biologique et végétarien, une épicerie biologique et un distributeur associatif. La force d'Abeilles Maraîchères réside dans la diversification des ses d'activités. A terme, l'association compte mettre en place des formations qualifiantes en apiculture, destinées aux demandeurs d'emploi et au grand public.

CONTACT

www.abeilles-aide-entraide.fr - 01 69 48 88 43 - contact@asso-abeilles.fr



LA FERME SAINT-LAZARE

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Évry-Courcouronnes

Création de l'ACI : 2001

Ville d'implantation de l'ACI : Grigny

Contexte d'implantation : Parc d'un ancien monastère

Surface du site : 2 ha dont 1,5 ha cultivé

N° de salariés en parcours (2022) : 14

Support de production : Maraîchage biologique et ferme pédagogique

Métier support : Agent de production en maraîchage biologique

Études et Chantiers Île-de-France mobilise son savoir-faire en s'appuyant sur la pédagogie de chantier dans le cadre de projets d'intérêt collectif, adaptés aux territoires locaux et visant la préservation de l'environnement. Installée sur le site d'un ancien monastère lazarisite et viticole aux abords des lacs de l'Essonne, la Ferme

Saint-Lazare est une exploitation agricole à but pédagogique, qui réunit des espaces de maraîchage, des ruches et un ensemble d'animaux. Un deuxième site de production maraîchère se trouve à Verrières-le-Buisson.

Entourée par des murs anciens, la Ferme Saint-Lazare représente un cocon protecteur pour les personnes fragilisées embauchées au sein de cet espace d'apprentissage et de développement pour tous. Au stade de recrutement, l'équipe permanente de l'ACI prend le temps de préciser les attentes et contraintes du travail à la ferme en vue d'assurer une sensibilisation à la rudesse des métiers agricoles et d'éviter des échecs. Dans un premier temps, les parcours de formation mises en oeuvre visent à mobiliser des savoirs de base à travers les activités à la ferme. Par la suite, les apprentissages deviennent plus techniques, en fonction des aptitudes et envies des salariés en insertion.

Les salariés peuvent mettre la main à la menuiserie lors des ateliers de bricolage, développent ainsi d'autres compétences réemployables ailleurs. Des temps collectifs sont également organisés dans le souci de favoriser le dialogue autour des questions relatives à l'alimentation et la santé.

Parmi ses partenaires, Etudes & Chantiers travaille en collaboration avec le CFFPA de Brie Comte Robert pour la construction d'un parcours de formation. L'association développe des actions d'EEDD sur la commune de Grigny et ses alentours et prévoit l'installation d'une micro-conserverie à la ferme afin de valoriser la production de la ferme.

CONTACT

<http://lafermesaintlazare.etudesetchantiers.org/> - 01 60 78 19 12 -
maraichage.grigny@etudesetchantiers.org



LES POTAGERS DU TELEGRAPHE

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Étampes

Création des ACI : 2002 (Etampes) et 2013 (Itteville)

Ville d'implantation de l'ACI : Etampes et Itteville

Contexte d'implantation : Ancienne friche

Surface du site : 5,2 ha dont 4,2 ha cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 24

Support de production : Maraichage biologique et élevage de poules pondeuses

Métier support : Aide Maraîcher

Les Potagers du Télégraphe fait partie du Pôle Economie Solidaire Sud-Essonne, un groupement composé de plusieurs structures dans les domaines de l'insertion et de la formation, qui facilite la coordination des activités économiques et sociales sur le territoire. Installée à l'origine sur le site d'un ancien institut médico-éducatif à Etampes, sur un terrain mis à disposition par l'EPS Barthelemy Durand, à partir de 2013 l'association a développé son activité sur une deuxième parcelle d'un hectare à Itteville, en friche depuis 30 ans.

Située dans une partie de l'Essonne peu desservie par les transports publics et qui offre peu d'opportunités pour des personnes éloignées de l'emploi, malgré des zones d'activités avoisinantes, l'association noue des relations partenariales avec les communes et entreprises locales dans l'objectif d'envisager des périodes en immersion professionnelle pour ses bénéficiaires dans les services de la ville, les cantines scolaires et les supermarchés.

Au-delà de son réseau consommateurs-adhérents, l'ACI a diversifié ses canaux de distribution à travers des marchés locaux, des établissements scolaires, et une plateforme spécialisée dans la distribution de produits locaux (la Ruche qui Dit Oui). Une activité de transformation alimentaire anti-gaspillage est réalisée en partie en interne (fabrication de choucroute) et en externe (mise en bocaux de soupes, de ratatouille...). En plus de sa certification AB, Les Potagers du Télégraphe arbore aujourd'hui la marque régionale « PRODUIT EN Île de France » et le label départemental « La Belle Essonne ».

En 2022, l'ACI a poursuivi sa diversification en créant un atelier d'élevage de 249 poules pondeuses labellisé en AB pour susciter de nouvelles passions ainsi que proposer de nouveaux horizons professionnels. L'association a lancé une campagne de financement participatif pour soutenir le projet tandis que sa mise en œuvre sera réalisée en interne avec la participation des salariés en insertion et en lien avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques Ile de France et des professionnels du secteur. Des nouveaux emplois en insertion seront ainsi créés pour la gestion de l'activité et la vente en circuit ultra-court.

CONTACT

www.lpdt91.fr - 01 69 16 11 11 - contact@lpdt91.fr



LES CHANTIERS DE SILLERY

Statut de la SIAE : Association 1901

Création des ACI : 2020

Ville d'implantation de l'ACI : Epinay sur Orge

Contexte d'implantation : Domaine appartenant à la Fondation Franco-Britannique de Sillery

Surface du site : 3 ha dont 1,5 ha cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 16

Support de production : Maraîchage et entretien des espaces naturels

Métier support : Ouvrier maraîcher polyvalent

Depuis 1919 la Fondation Franco-Britannique de Sillery a d'abord accueilli les soldats blessés ou mutilés des deux guerres mondiales, avant de se mettre au service des personnes en situation de handicap et/ou d'exclusion. Ilot de verdure et de fraîcheur d'une superficie de 30 hectares, aménagé autour de bassins créés par le paysagiste Varé au 19e siècle, le Domaine accueille différentes structures médico-sociales sur le site. Dans un environnement proche fortement construit, c'est un lieu propice au rétablissement des personnes accompagnées.

L'ACI est situé sur le Domaine de Sillery, à Epinay-sur-Orge, en bordure de l'autoroute A6, près des gares d'Epinay sur orge, de Petit Vaux et du futur tramway T12 (Massy Evry). Jusque dans les années 50, une ferme était implantée au cœur du domaine et permettait de fournir différents produits à la cuisine de l'époque. Depuis 2018, la Fondation a progressivement renoué avec son passé d'autosuffisance alimentaire en initiant la rénovation d'un verger. Cette première expérimentation a permis de construire un projet de chantier d'insertion spécifique, qui a été officiellement agréé en juin 2020. Cela a permis la création d'une exploitation maraîchère, menée en agriculture biologique, et l'aménagement d'espaces naturels favorisant la biodiversité.

Les salarié(e)s en parcours participent à l'ensemble du processus de production, du semis en serre chaude à la récolte, puis à la préparation et à la vente aux clients. L'entretien des parcelles de culture, leur fleurissement, la plantation de haies, des petits ateliers de mécanique, de bricolage et la gestion de l'atelier permettent de diversifier les travaux engagés, et de développer des compétences. En parallèle d'un accompagnement socioprofessionnel et de formations, tout est mis en œuvre pour envisager et soutenir le retour à l'emploi pérenne.

Le projet est encore jeune, et même s'il a déjà trouvé une forme de stabilité, beaucoup de travail reste à faire !

CONTACT

www.ffbs-sillery.com - 01 69 79 36 30 - leschantiers@ffbs-sillery.com



LA FERME DES POTAGERS DE MARCOUSSIS

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Marcoussis

Création des ACI : 1999

Ville d'implantation de l'ACI : Marcoussis

Contexte d'implantation : Terres agricoles

Surface du site : 10 ha

N° de salariés en parcours (2022) : 86

Support de production : Maraichage biologique ;
agroforesterie

Métier support : Ouvrier maraîcher

La Ferme des Potagers de Marcoussis produit une grande variété de fruits et légumes biologiques, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents et commercialisés en vente directe au sein de la boutique à la Ferme. L'ACI est ancré dans le territoire contribuant au maintien des terres agricoles essonniennes et à la préservation de la biodiversité, des sols et de l'eau. L'association porte également un deuxième ACI, la Conserverie Coopérative de Marcoussis, avec pour support d'activité la transformation alimentaire.

CONTACT

www.lespotagersdemarcoussis.org - 01 64 49 52 80 - contact@lespotagersdemarcoussis.fr





CULTICIME

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Chaville (92)

Création de l'ACI : 2016

Ville d'implantation de l'ACI : Aubervilliers (93)

Contexte d'implantation : Toiture-terrasse d'un centre commercial

Surface du site : 2 000 m²

N° de salariés en parcours (2022) : 7

Support de production : Maraîchage urbain

Métier support : Éco-animateur ; éco-maraîcher

L'association Espaces anime une quinzaine de chantiers d'insertion par l'écologie urbaine qui ont pour objectifs de favoriser la création de lien social entre les habitants et de sensibiliser à l'environnement, tout en proposant aux salariés en insertion un emploi, une formation aux métiers émergents et un accompagnement socioprofessionnel. Espaces a pris le tournant de l'agriculture urbaine avec la création de 3 ACI autour des activités de maraîchage, de compostage, d'écopâturage, et l'animation de jardins solidaires et partagés.

L'association constate que mettre les mains dans la terre contribue à améliorer le bien-être psychique et apporte un apaisement aux publics fragilisés, tandis que l'apprentissage par le geste permet à certains publics dont le français n'est pas la langue maternelle de s'approprier le langage afin de pouvoir travailler et de se faire comprendre. Le retour au vivant et l'initiation aux techniques agricoles, respectueuses de l'environnement et favorables à la biodiversité, sont des activités valorisantes permettant de retrouver du sens, de se ressourcer et de comprendre comment la nature s'intègre en milieu urbain en observant les interactions au sein d'un écosystème. Si le bien-être passe aussi par la nourriture, l'agriculture urbaine nous invite à interroger l'accès à une alimentation durable et locale en ville.

A travers ses activités, Espaces contribue à promouvoir les métiers de demain qui s'inscrivent dans la transition écologique. Même si les salariés ne poursuivent pas dans l'activité de l'ACI, les compétences acquises au cours du parcours vont être multiples et fortes : savoir travailler en équipe, être rigoureux dans son travail et à l'écoute des consignes.

CONTACT

www.association-espaces.org - 01 55 64 13 40 - espaces@association-espaces.org



ANIMATION NATURE EN VILLE

Création de l'ACI : 2001

Villes d'implantation de l'ACI : Paris + IDF

Contexte d'implantation : Terrains appartenant à des bailleurs et des communes

Surface du site : Dépend des jardins

N° de salariés en parcours (2022) : 11

Support de production : Entretien de sites végétalisés en ville, animation de jardins partagés et solidaires, compostage de quartier

Métier support : Éco-animateur ; éco-collecteur

Au sein des jardins partagés et solidaires qu'elle anime, Espaces mène des activités d'animation de jardinage écologique autour du tri des déchets verts et ménagers auprès de divers publics (bénévoles, jardiniers, élus...), dans une logique d'économie circulaire dans l'objectif de mettre en lumière les impacts de notre consommation et d'encourager les collectivités de développer des systèmes de recyclage plus performants. Les salariés améliorent ainsi leurs capacités de communication en s'appropriant des outils pédagogiques et deviennent ainsi porte-parole pour sensibiliser, à leur tour, les citoyens.

Au domaine de Saint-Cloud, l'association a créé le Jardin du Piqueur : un lieu de rencontres et d'échanges pour sensibiliser les citoyens au développement durable. Les salariés de l'ACI et une équipe de bénévoles motivés réalisent du maraichage, une petite restauration, de l'éco-pâturage et participent à l'animation d'ateliers pédagogiques sur les thématiques du gaspillage alimentaire, d'alimentation durable pour sensibiliser les citoyens aux pratiques écologiques.

En tant que structure porteuse de nombreux ACI, Espaces mobilise un réseau important de plus de 150 partenaires publics et privés qui vont mettre à disposition des lieux, accorder des subventions ou mettre à disposition des collaborateurs pour du mécénat de compétences (collectivités, bailleurs sociaux, fondations, entreprises...). L'association coordonne également un réseau de bénévoles qui participe aux activités agricoles et aux actions d'accompagnement social et professionnel (cours de français, démarches administratives...). Afin d'accompagner au mieux ses salariés en insertion vers l'emploi, Espaces mise fortement sur la formation métiers en situation de production, en s'appuyant sur des référentiels de compétences établis au regard des activités de l'ACI et des titres professionnels certifiés, qui peut être validée par des sessions de certification des compétences devant un jury professionnel.

CONTACT

www.association-espaces.org - 01 55 64 13 40 - espaces@association-espaces.org



JARDIN DU PIQUEUR

Création de l'ACI : 2018

Villes d'implantation de l'ACI : Saint-Cloud

Contexte d'implantation : Ancien jardin pédagogique au sein du Domaine national de Saint-Cloud

Surface du site : Jardin du piqueur 3000 dont 1000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 5

Support de production : Maraîchage, éco-pâturage, petite restauration au Café Solidaire, animation

Métier support : Éco-animateur ; aide-maraîcher

CONTACT

www.association-espaces.org - 01 55 64 13 40 - espaces@association-espaces.org



CITÉ MARAÎCHÈRE DE ROMAINVILLE

Statut de la SIAE : Commune (collectivité)

Siège de la SIAE : Romainville

Création de l'ACI : 2021

Ville d'implantation de l'ACI : Romainville

Contexte d'implantation : QPPV en renouvellement urbain

Surface du site : 10 000 m² dont 1500 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 30

Support de production : Production maraîchère hors-sol;
culture de champignons et d'endives en sous-sol;
éco-animation; éco-entretien, accueil et logistique

Métier support : Ouvrier maraîcher; éco-animateur

A Romainville, la Mairie a créé l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES) pour porter elle-même un ACI dans l'objectif d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi vers les métiers de la transition écologique et solidaire, tout en facilitant l'accès aux habitants à une alimentation durable et locale. Cet équipement municipal, sous forme de serre verticale de maraîchage écologique sur substrat circulaire, se veut également un lieu de vie pour les Romainvillois à travers un programme d'événements festifs et pédagogiques.

Héritée par la municipalité de la mandature précédente et livrée début 2021, la Cité Maraîchère et son contexte d'implantation au cœur d'un QPV cristallisent de nombreux maux de la ville et elle est devenue ainsi un outil de réponse aux ambitions politiques. Conçue à l'origine en tant que lieu d'innovation agronomique, architecturale et technique unique, la Cité Maraîchère réunit aujourd'hui diverses activités au-delà d'une production maraîchère, dédiées à la sensibilisation de tous à la nature en ville, l'écocitoyenneté et l'alimentation durable.

Afin de remédier aux problèmes surgissant d'un système de collecte des déchets par aspiration pneumatique souterraine, un pôle de médiation a été mis en place afin d'aller à la rencontre des habitants et sensibiliser au tri sélectif ainsi qu'au bon fonctionnement des bornes. La Cité Maraîchère propose ainsi des parcours d'insertion à travers les métiers d'éco-animateur et de médiateur zéro-déchet, aussi bien que des postes sur l'activité maraîchage, permettant des passerelles pour les salariés afin de susciter ou bien de confirmer des vocations.

En novembre 2021, Cultivons La Ville a organisé son premier forum des acteurs engagés pour l'insertion par l'agriculture urbaine dans les espaces de la Cité Maraîchère, un événement qui a réuni 120 participants autour des thématiques au cœur du projet.

CONTACT

www.lacitemaraichere.com - contact@lacitemaraichere.com



ASSOCIATION TERRITOIRES

Statut de la SIAE : Association 1901

Création de l'ACI : 2001

Ville d'implantation de l'ACI : Saint-Denis

Contexte d'implantation : Terres agricoles

Surface du site : 10 000 m² dont 8000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 30

Support de production : Maraîchage biologique, animation de jardins partagés, entretien des espaces verts, travaux d'aménagements paysagers, nettoyage urbain.

Métier support : Agent Polyvalent de l'environnement et de la Nature

L'association Territoires s'est installée sur une friche et des terres agricoles abandonnées, situées au croisement de Pierrefitte, Stains et Saint-Denis, dans l'ambition de s'engager dans l'amélioration du cadre de vie, de l'environnement urbain et de l'espace public. Son ACI contribue à la renaissance de la tradition maraîchère au coeur de la Zone des Tartres, tout en proposant des emplois en insertion et des actions dans une logique de sensibilisation et de mobilisation des habitants autour des problématiques environnementales.

Territoires tend vers l'autonomie en produisant ses propres semences paysannes et plants en veillant au respect de la rotation des cultures et dans le strict respect du mode de production biologique. Les équipes interviennent également dans le domaine de travaux de création paysagère et l'entretien des espaces verts, et l'aménagement de jardins partagés et collectifs au sein de quartiers de Plaine Commune.

Depuis 2019, l'association gère et anime la maison de l'écologie dédiée à la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Afin de participer à la lutte contre l'insécurité alimentaire, une partie de la production de la ferme est destinée à des ménages précaires.

Dans une démarche de coopération intelligente et durable, l'association est partie prenante d'une boucle alimentaire locale à Stains, projet né de l'initiative d'acteurs locaux tels que NOVAEDIA, l'association Parti Poétique et les Fermes de Gally. A terme, cette coopération serait renforcée dans le cadre de la structuration d'un PTCE (Pôle territorial de coopération économique) dans l'objectif de mutualiser des outils de stockage, de production et de transformation alimentaire, notamment grâce à la construction d'un bâtiment biosourcé.

CONTACT

www.assoterritoires.com - 01 48 26 49 86 - aciterritoires@gmail.com



LES JARDINS BIOLOGIQUES DU PONT-BLANC

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 1997

Ville d'implantation de l'ACI : Sevran

Contexte d'implantation : Ancienne friche

Surface du site : 20 000 m² dont 14 000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 35

Support de production : Maraîchage biologique et entretien des espaces verts, jardin pédagogique

Métier support : Ouvrier Jardinier Polyvalent

Le projet des Jardins Biologiques fait partie des près de 200 établissements de l'association Aurore, qui accueille et accompagne depuis 1871 les personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers l'autonomie via l'hébergement, les soins et l'insertion professionnelle. Implanté sur une friche de la cité du Pont-Blanc à Sevran, l'ACI propose aujourd'hui des parcours d'insertion dans les domaines de l'agriculture biologique et de l'entretien de jardins et espaces verts.

Le contact avec la nature et le fait de participer à une chaîne sociale de production (du semis jusqu'à la récolte et la distribution) permettent aux salariés de se sentir valorisés en constatant les fruits de leur travail et de remettre ainsi le pied à l'étrier par le biais d'une activité. Pendant les périodes de confinement liées à la crise sanitaire, l'association a constaté que de nombreux salariés ont préféré se rendre au travail afin d'assurer l'activité agricole à la ferme plutôt que de rester enfermés.

La vente des légumes repose sur l'engagement des adhérents et des paniers sont aussi distribués à petit prix aux salariés du jardin, ainsi qu'à des familles aux revenus faibles. En complément de son activité de maraîchage, Aurore propose une activité d'animation de jardins partagés et pédagogiques, auprès des riverains, des écoles et des centres de loisirs du quartier.

L'association organise également des journées de solidarité à la ferme dans l'objectif d'accueillir en immersion des collaborateurs des entreprises locales (telles que l'Oréal et GRDF) qui participent à une action terrain, aux côtés des bénéficiaires de l'ACI, afin de découvrir le fonctionnement et les enjeux de l'association tout en favorisant la cohésion d'équipe.

Dans l'avenir, Aurore envisage de contribuer à l'émergence d'un tiers lieu à Sevran à travers l'animation d'actions autour de l'agriculture urbaine (notamment le compostage), et l'inauguration d'une académie du jardinage ainsi que d'un restaurant social.

CONTACT

www.aurore.asso.fr - 01 85 08 95 49 / 52 - jardinsbio@aurore.asso.fr



FLEURS D'HALAGE

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : L'Île-Saint-Denis

Création de l'ACI : 2019

Ville d'implantation de l'ACI : L'Île-Saint-Denis

Contexte d'implantation : Friche industrielle polluée en zone Natura 2000

Surface du site : 35 000 m² dont 6500 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 33

Support de production : Horticulture urbaine

Métier support : Ouvrier horticole

L'association Halage répond depuis 1994 à une double préoccupation : l'amélioration du cadre de vie local des habitants et l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité. Grâce au soutien du Département de la Seine-Saint-Denis, elle a saisi une opportunité pour réhabiliter une friche industrielle polluée en bord de Seine en développant une activité horticole et des formations aux nouveaux métiers urbains. Halage devient ainsi un acteur incontournable de la filière de la fleur française en Ile-de-France.

Fleurs d'Halage est né d'un constat que les fleurs sont des objets beaux et valorisant, qui peuvent apporter de multiples vertus bénéfiques dans un parcours d'insertion de personnes fragilisées. L'association étant spécialisée dans les ACI liés au paysage et l'entretien d'espaces verts, l'horticulture s'avère un bon vecteur d'ouverture des métiers pour les femmes comme pour les hommes dans un secteur habituellement très masculin. L'activité permet de mobiliser un large panel de compétences transférables à de nombreux métiers liés au végétal (fleuriste, pépiniériste, vendeur en jardinerie...).

La production est réalisée sans produit phytosanitaire ni chauffage de serre et elle est commercialisée localement auprès des particuliers, des fleuristes, des hôtels de luxe parisiens, même dans le cadre de défilés de mode. L'association a développé ainsi un important réseau de clients et partenaires, multipliant également les opportunités de stage pour les salariés.

Implantés au sein du projet Lil'O, Fleurs d'Halage permet d'allier dépollutions des sols et la création d'activités sur des terrains ne permettant pas de réaliser une production alimentaire. A terme, Lil'O a vocation à créer une méthodologie innovante et alternative de restauration des friches industrielles et des délaissés urbains. Halage envisage l'accompagnement de porteurs de projets pour essayer le modèle de Fleurs d'Halage.

CONTACT

www.halage.fr/fleurshalage - 01 48 13 04 31 - fleursdhalage@halage.fr



VAL BIO ILE-DE-FRANCE

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Chennevières-sur-Marne

Création de l'ACI : 2014

Ville d'implantation de l'ACI : Chennevières-sur-Marne

Contexte d'implantation : Terrain au sein de l'espace naturel de la Plaine des Bordes

Surface du site : 8 ha dont 5 ha cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 57

Support de production : Maraichage biologique

Métier support : Ouvrier polyvalent agricole

Installée sur un terrain mis à disposition par le Département du Val-de-Marne, Val Bio Ile-de-France participe à la mise en valeur et à la dynamique collective du Parc départemental de la Plaine des Bordes. Grâce au soutien continu du Département, un nouveau bâtiment agricole a été inauguré en 2021 avec des espaces de stockage, de conditionnement des légumes, des bureaux et une boutique.

En complément de la boutique à la ferme, l'association a installé un distributeur de légumes en libre-service sur place et a noué des relations avec d'autres ACI sur leur territoire afin de mettre en place des points de dépôts pour la distribution des paniers. L'ACI participe également au programme Paniers Solidaires du réseau Cocagne, permettant à des personnes à faibles revenus, dont des étudiants, à accéder aux légumes bio à un prix réduit (30 % du prix de vente classique).

CONTACT

www.lespaniersbioduvaldemarne.org - 01 45 90 54 91 - contact@lespaniersbioduvaldemarne.org



PLAINE DE VIE - CULTIVONS LA SOLIDARITÉ

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Ezanville

Création de l'ACI : 1998

Ville d'implantation de l'ACI : Domont et Saint Brice

Contexte d'implantation : Terrain agricole et terrain en friche

Surface du site : 42 000 m² dont 32 000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2022) : 53

Support de production : Maraîchage biologique

Métier support : Ouvrier polyvalent maraîchage

Plaine de Vie est née d'un partenariat entre plusieurs associations (Contact Plus, Inven'terre, Tremplin 95, et le Secours Catholique) dans l'objectif de réaliser un jardin d'insertion dédié à la culture maraîchère biologique sur le modèle des jardins du Réseau Cocagne. L'association participe au programme Paniers Solidaires afin de permettre à des familles à faibles revenus d'accéder aux paniers bio produits et organise des ateliers de cuisine. Une « feuille de chou » est rédigée et distribuée avec chaque panier, qui raconte la vie du jardin et propose des recettes de cuisine. Aujourd'hui, une activité d'animation nature est proposée en parallèle des actions d'insertion.

CONTACT

www.plainedevie.org - 01 39 35 27 36 - contact@plainedevie.org

NEUF AUTRES ACI EN ÎLE-DE-FRANCE

JARDIN DE COCAGNE DE LIMON, VAUHALLAN (91)

Porté par l'association Paris Cocagne depuis 2012, le Jardin de Cocagne de Limon cultive 6 hectares de terres en maraîchage biologique. L'ACI est intégré dans le projet global de la Maison Cocagne, un tiers-lieu unique sur le plateau de Saclay et siège du réseau Cocagne, inauguré sur le même site en 2019.



CONTACT

<http://jardindelimon.reseaucocagne.asso.fr/> - 01 69 41 37 94 - jardindecocagnedelimon@paris-cocagne.org

LE CHEMIN DES FLEURS, AVRAINVILLE (91)

Créé en 2014, l'ACI est installé sur une ancienne exploitation horticole. Après avoir réussi à mettre en place la première production de roses biologiques en France, l'association s'est lancée dans le maraîchage biologique afin d'augmenter le nombre d'emplois en insertion et de répondre à une demande locale grandissante en légumes issus de l'agriculture bio et locale.



CONTACT

www.fleurs-bio.fr - 01 60 82 94 96 - contact@fleurs-bio.fr

LE BOIS DE L'ABBÉ, EPINAY-SUR-ORGE (91)

Porté par l'association Emmaüs Solidarité, l'ACI du Bois de l'Abbé a commencé son activité d'insertion en 2019 sur la petite ferme déjà existante. Le chantier a développé différentes activités : maraîchage, horticulture, entretien des espaces verts, ou encore éco-pâturage.



CONTACT

<https://www.emmaus-solidarite.org/environnement-et-insertion-professionnelle-le-chantier-iae-de-bois-de-labbe/>

JARDINS DU COEUR, MONTREUIL (93)

Porté par l'association départementale des Restos du Cœur de Seine Saint-Denis, l'ACI a réhabilité la Ferme Mouloux à Montreuil. Bénéficiant d'une superficie de 1 500 m², la production approvisionne les centres de distribution alimentaire.



CONTACT

01 45 28 29 71 - ACI-Jardins@restosducoeur.org

LE MAILLON, CERGY (95)

L'Association du Maillon cultive 15 000 m² de terrain mis à sa disposition par la commune et des particuliers et distribue la production sous forme de paniers à un réseau d'adhérents et aux bénéficiaires de son épicerie sociale.



CONTACT

<http://le-maillon-cergy.org/>

EQUALIS (78, 95)

L'association EQUALIS porte quatre ACI dans le Val-d'Oise et les Yvelines avec des activités de production maraîchère dans les jardins du château de la Roche-Guyon et à Cergy Pontoise, aux bases de loisirs de Verneuil Vernouillet, à Conflans Sainte Honorine, et aux Mureaux.



CONTACT

www.equalis.org



Vous portez un projet d'atelier et chantier d'insertion en Île-de-France ?

Contactez le réseau CHANTIER école Île-de-France pour connaître son offre d'accompagnement !

contact.iledefrance@chantierecole.org

Vous êtes un acteur de l'insertion par l'agriculture et souhaitez vous renseigner davantage sur la filière et/ou développer des partenariats avec les acteurs de l'insertion par l'agriculture urbaine ?

Contactez l'équipe projet de Cultivons La Ville !

contact@cultivonslaville.org

CHANTIER école Île-de-France

6 rue Arnold Géraux 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS - Tél : 01 49 29 02 61

<http://iledefrance.chantierecole.org> - www.cultivonslaville.org

REMERCIEMENTS

Le renouvellement de l'Observatoire des ACI de la filière agricole en Île-de-France a été possible grâce à l'appui financier de nos partenaires, la Ville de Paris et le Fonds Social Européen, au projet Cultivons La Ville.

Nous tenons également à remercier les structures qui nous ont accueillis, une nouvelle fois, et qui ont accepté de répondre à nos questions*. Grâce à leurs retours sur le premier Observatoire 2021, nous avons pu enrichir celui-ci en ajustant nos critères et en ajoutant de nouvelles thématiques. C'est grâce à elles que cet observatoire a pu évoluer et que l'insertion en agriculture urbaine gagne en visibilité jour après jour.

Le Conseil d'Administration et l'équipe de CHANTIER école Île-de-France.

*Les participants au questionnaire :

Abeilles Aide et Entraide – ACTES (Cité maraîchère de Romainville) – ARILE – Association Aurore – Association Espaces – Association Territoires – EMMAÛS Solidarité – Etudes et Chantiers IDF – Halage – Interface Formation – Les Chantiers de Sillery – La Ferme des Potagers de Marcoussis – Le Paysan Urbain – Les Potagers du Télégraphe – Les Restos du Cœur – Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) – Orientation, Développement, Emploi 77 – Pépins Production – PIJE - ADSEA 77 – Plaine de Vie – Travail et Vie – Val Bio Ile-de-France.

LEXIQUE

- AB : Agriculture Biologique
- ACI : Atelier et Chantier d'Insertion
- AFAUP : Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle
- AFPA : Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
- AI : Association Intermédiaire
- ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- ANRU : Agence Nationale de la Rénovation Urbaine
- ARS : Agence Régionale de Santé
- ASP : Agence de Services et de Paiement / Accompagnateur Social et Professionnel
- ASR : Achats Socialement Responsables
- AVISE : Agence de Valorisation des Initiatives Socio-économiques
- AU / AUP : Agriculture Urbaine / Agriculture Urbaine et Périurbaine
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- CDIAE : Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique
- CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- CIE : Conseil pour l'Inclusion dans l'Emploi
- CIP : Conseiller en Insertion Professionnelle
- CQP : Certificat de Qualification Professionnelle
- CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
- DGEFP : Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
- DRIEAT : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports
- DRIEETS : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- EA : Entreprise Adaptée
- EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable
- EI : Entreprise d'Insertion
- EITI : Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant
- EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- EPT : Établissement Public Territorial
- ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

- ESS : Économie Sociale et Solidaire
- ESUS : Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale
- ETAIE : Encadrant Technique d'Activité d'Insertion par l'Économique
- ETP : Équivalent Temps Plein
- ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
- FAO : Food and Agriculture Organization
- FDI : Fonds Départemental d'Insertion / Fonds de développement de l'inclusion
- FEI : Fédération des entreprises d'insertion
- FEST : Formation En Situation de Travail
- FLES : Fonds Local Emploi Solidarité
- FSE : Fonds Social Européen
- GEIQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification
- GRAFIE : Groupement Régional des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Économique
- IAE : Insertion par l'Activité Économique
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- MIN : Marché d'Intérêt National
- OF : Organisme de Formation
- OPCO : Opérateur de Compétences
- PEC : Parcours Emploi Compétences
- PIC-IAE : Plan d'Investissement dans les Compétences pour l'Insertion par l'Activité Économique
- PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- POEC / POEI : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective / Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle
- PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
- PPSMJ : Personne Placée Sous Main de Justice
- PTCE : Pôle Territorial de Coopération Économique
- QPV / QPPV : Quartier de la Politique de la Ville/ Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- RSE : Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
- SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- SCOP : Société Coopérative de Production
- SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique
- SPE : Service Public de l'Emploi
- SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- SST : Santé et Sécurité au Travail

- SYNESI : Syndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion
- TZCLD : Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

L'insertion par l'activité Économique / Les Ateliers Chantiers d'Insertion

- 2020 - CHANTIER école Ile-de-France. Les Modèles Socio-Economiques des ACI en Île-de-France: une enquête monographique. <http://regions.chantierecole.org/idf/2020/03/26/les-modeles-socio-economiques-des-aci-en-ile-de-france-une-enquete-monographique/>
- 2020 - CHANTIER école. Guide pratique : COVID 19 - Pratiques d'accompagnement, d'encadrement et de formation. www.chantierecole.org/COVID-19-Pratiques-d-accompagnement-d-encadrement-et-de-formation-le-guide-du.html 2020, Juillet - GRAFIE. Étude de la Task Force IAE de réponse à la crise de la covid 19 : A quels besoins sociaux pourrait répondre l'IAE dans le "monde d'après"? www.grafie.org/a-quels-besoins-sociaux-pourrait-repondre-l-iae-dans-le-monde-d-apres
- 2018 - CHANTIER école. Guide Repère responsabilité sociétale des Entreprises Sociales Apprenantes <http://regions.chantierecole.org/pdl/engagement-societal/>
- GRAFIE - Annuaire des SIAE : www.grafie.org/annuaire-des-siae

Le contexte agricole francilien

- Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : <https://idf.chambre-agriculture.fr/la-chambre/lagriculture-francilienne/>
- DRIAAF. Paris et l'agriculture francilienne (rapport 2014) www.prefecturesregions.gouv.fr/content/download/13262/91786/file/paris_et_agriculture_francilienne.pdf
- L'Agriculture Biologique en Ile-de-France (site du GAB IDF) : www.bioiledefrance.fr/le-gab-idf/l-observatoire-regional/

Les jardins d'insertion par l'activité économique

- Cultivons La Ville - Carte des ACI et projets solidaires en agriculture urbaine en IDF : cultivonslaville.org/carte-des-aci
- Le Collectif "Jardins d'insertion en Ile-de-France" (en sommeil depuis 2012) : <http://insertion.jardinons-ensemble.org/>
- Réseau Cocagne (réseau national des ACI en maraîchage biologique) : www.reseaucocagne.asso.fr
- 2014 - DOIDY Éric, DUMONT Emmanuel, « Maraîchage et accompagnement à l'insertion en France et aux États-Unis. Un ré-enchantement de l'agriculture par le travail social ? », Revue française des affaires sociales, p. 137-154. URL <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2014-3-page-137.htm>
- 2003 - DUPONT, Jacques, Contribution des jardins d'insertion à la restauration de l'homme et au développement social local, Mémoire de DSTS, [en ligne] Adresse URL : http://www.cedias.org/index.php?lvl=notice_display&id=17992

Agriculture urbaine et périurbaine

- 2023 – AFAUP : <https://www.afaup.org/lagriculture-urbaine-cest-quoi/>
- 2022 – FAO : « Agriculture urbaine et périurbaine : de la production aux systèmes alimentaires » : <https://www.fao.org/urban-peri-urban-agriculture/fr>
- 2021 VILLALBA Bruno et BOUTRY Vincent, « Transition et quartier populaire, vers une économie de l'entraide à partir de la ferme urbaine du Trichon », AgroParisTech et Université Populaire et Citoyenne de Roubaix
- 2021 - Ville de Paris (DEVE). La boîte à outils Parisculteurs www.parisculteurs.paris/fr/votre-projet/la-boite-a-outils-parisculteurs/
- 2020 - BIOSOL pour la Ville de Paris : Étude sur le potentiel de création d'emploi pour les parisiens dans l'agriculture durable.
- 2020 - CGEAR. Rapport de mission de conseil n°19052 : La politique du ministère en matière d'agriculture urbaine <https://agriculture.gouv.fr/la-politique-du-ministere-en-matiere-dagriculture-urbaine>
- 2020 - DRIEAT Île-de-France : Note récapitulative d'une étude que l'agriculture urbaine au niveau francilien : www.drieet.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/diagnostic-et-perspectives-en-ile-de-france-a4373.html
- 2019 - Avis du CESE - L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables : www.lecese.fr/travaux-publies/lagriculture-urbaine-un-outil-determinant-pour-des-villes-durables
- 2019 - ANRU - Carnets de l'innovation : L'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain (Boîte à outils du montage d'un projet) : www.anru.fr/la-docutheque/carnets-de-linnovation-lagriculture-urbaine-dans-les-quartiers-en-renouvellement
- 2019 - SAFER Ile-de-France et AFAUP – Guide pratique : Installations agricoles de proximité : quels rôles pour les collectivités ? www.afaup.org/wp-content/uploads/guideagriculture_de_proximitweb_compressed_cle05cde1.pdf
- 2019 - CEREMA, Sarah Olei. Fiche thématique « Promouvoir l'agriculture dans les PLU et PLUi ». <http://outil2amenagement.cerema.fr/promouvoir-l-agriculture-dans-les-plu-plui-r766.html>
- 2017 ADEME « Agriculture urbaine, quels enjeux de durabilité ? » <https://librairie.ademe.fr/produire-autrement/1550-agriculture-urbaine-quels-enjeux-de-durabilite-.html>
- 2016 - Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt « Guide pratique des démarches réglementaires en Île-de-France ».
- 2014 - Torre, André. « L'agriculture de proximité face aux enjeux fonciers. Quelques réflexions à partir du cas francilien », Espaces et sociétés, vol. 158, no. 3, pp. 31-48.
- Duchemin Éric, Wegmuller Fabien et Legault Anne-Marie, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », in <https://journals.openedition.org/vertigo/10436>, consulté en janvier 2024.

Méthodologie d'enquête

- ROSELLI, Mariangela. 2. Les enquêtes qualitatives en bibliothèque : quelles techniques pour quels résultats? In : Mener l'enquête : Guide des études de publics en bibliothèque [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011. URL : <http://books.openedition.org/pressesenssib/579> - ISBN : 9782375460351.

D'autres sources :

- Label Agriculture biologique | Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-lagriculture-biologique>
- Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique : www.agencebio.org/
- Label Haute Valeur Environnementale <https://agriculture.gouv.fr/la-haute-valeur-environnementale-une-mention-valorisante-pour-les-agriculteurs-et-leurs-pratiques>
- France Compétences - Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

CHANTIER école Ile-de-France
6 rue Arnold Géaux 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS - Tél : 01 49 29 02 61
<http://iledefrance.chantierecole.org> - www.cultivonslaville.org